

Refus de restituer les cartes des
explosions nucléaires
La France joue-t-elle la montre ?

PAGE 5

En dépit des stocks élevés
de blé tendre
**L'ALGÉRIE ANTICIPE SES
APPROVISIONNEMENTS**

PAGE 6



CRÉSUS
QUOTIDIEN
www.cresus.dz In medio stat virtus

EN PRÉLUDE DE LA VISITE DE GOÏTA À ALGER, SIFI GHRIEB À BAMAKO **Retrouvailles au sommet**

PAGE 3



Le Premier ministre a affirmé que la visite prochaine en Algérie du président de la Transition et chef de l'État de la République du Mali, le général d'armée Assimi Goïta constituera une étape charnière dans la consolidation de la nouvelle dynamique que connaissent les relations bilatérales et leur élévation au niveau des aspirations des deux peuples frères.

Parlement
**L'heure
de la reprise**

PAGE 4

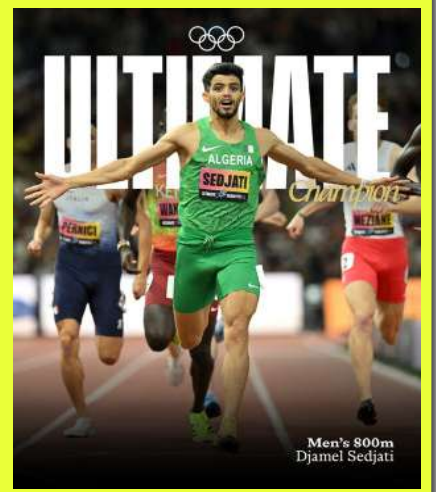


Élections locales
**LES PRÉPARATIFS
DANS UNE PHASE
DÉCISIVE**

PAGE 4

Ultimate Championship
**Sedjati règne
sur le 800 m**

PAGE 13



Men's 800m
Djamel Sedjati

Mois d'amnistie en Afrique
L'Algérie réaffirme son engagement pour la paix

PAGE 5

Algérie-Afrique du Sud
Le partenariat énergétique en marche

PAGE 7

CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mardi 15 Septembre 2026 ■ 11^{ème} année n°2248 ■ Prix 20 DA

PEINE DE MORT

«L’Algérie peut-elle reprendre les exécutions ?»

3^{ème} Partie et fin

Avocate à la Cour suprême, Professeur docteur à la Faculté de droit d’Alger 1, Rahima Chelghoum analyse la possibilité pour l’Algérie de reprendre les exécutions de la peine de mort, en examinant les aspects juridiques, constitutionnels et internationaux liés à cette question sensible, ainsi que les implications pour la justice et la société.

Crésus : Il existe également une question d’égalité devant la loi. Pourquoi réserver la reprise des exécutions aux crimes contre les enfants et aux incendies criminels ? Comment le législateur peut-il établir une hiérarchie juridiquement cohérente entre les crimes passibles de mort et les autres crimes d’une extrême gravité ?

Pr. Rahima Chelghoum : L'article 37 de la Constitution pose le principe selon lequel tous les citoyens sont égaux devant la loi et bénéficient d'une égale protection sans discrimination. Sur le plan constitutionnel, une différenciation pénale n'est licite que si elle se fonde sur des critères objectifs et rationnels en rapport direct avec le but de protection sociale recherché. La sévérité absolue pour les crimes commis contre les enfants s'appuie sur la vulnérabilité intrinsèque des victimes mineures, protégée de façon impérative par la loi numéro 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant. De même, la répression des incendies dévastateurs procède de la défense de la sécurité de l'État et de la survie des populations face à des menaces criminelles globales. Néanmoins, du point de vue de la cohérence interne du Code pénal, circonscrire la reprise de la peine capitale à ces deux seules incriminations créerait une fracture. Il deviendrait juridiquement incohérent d'appliquer la mort à l'auteur d'un incendie volontaire ayant causé un décès, tout en maintenant sous le bénéfice du moratoire de fait l'auteur d'un attentat terroriste ayant assassiné des dizaines de personnes selon l'article 87 bis du Code pénal, ou l'auteur d'un parricide odieux avec préméditation au sens de l'article 261 du même code. La politique criminelle de l'État exige une refonte globale et harmonieuse de la graduation des peines pour éviter tout risque de rupture de l'égalité devant la loi.

Concernant spécifiquement les incendies criminels, faut-il distinguer le pyromane, l'incendiaire volontaire, l'auteur d'un incendie ayant provoqué des morts et celui qui agit dans un cadre terroriste ou organisé ? Le terme «pyromane» n'est-il d'ailleurs pas juridiquement trop imprécis pour un débat sur la peine capitale ?

Sur le plan de la science médico-légale et de la psychiatrie criminelle, l'usage du mot pyromane dans un débat sur la peine de mort constitue une erreur de qualification. La pyromanie est un trouble psychiatrique de la gestion des impulsions, répertorié dans les nosographies médicales comme une pathologie mentale. Si l'expertise psychiatrique ordonnée au cours de l'instruction conclut à l'existence de cette pathologie, l'auteur relève de l'article 47 du Code pénal, qui dispose qu'il n'y a pas d'infraction lorsque l'auteur était en état de démence au moment des faits, ce qui conduit obligatoirement à l'irresponsabilité pénale et au placement dans un établissement psychiatrique fermé. Le droit pénal positif ne s'intéresse qu'à l'incendiaire volontaire, pour lequel trois qualifications doivent être méthodiquement séparées :
- L'incendie volontaire de massifs forestiers ou de structures n'ayant causé



aucune victime humaine : qualifié de crime contre les biens passible de réclusion criminelle à temps en application de l'article 137 de la loi numéro 23-21 relative aux forêts. L'incendie volontaire ayant provoqué la mort de personnes sans que l'homicide ait été le mobile unique : crime qualifié par le résultat mortel et puni de la peine capitale par l'article 399 du Code pénal.
- L'incendie criminel allumé dans le cadre d'une entreprise terroriste ou subversive : visé par l'article 87 bis du Code pénal, où l'intention d'atteindre la sûreté de l'État et de terroriser la population constitue l'élément moral fondamental. Seules les infractions où la mort a été causée intentionnellement et directement répondent aux exigences des conventions internationales pour justifier l'application de la peine suprême.

Pour les crimes sexuels contre les enfants, certains spécialistes mettent en garde contre un effet pervers : si le viol et le meurtre sont punis de la même peine, le criminel pourrait avoir intérêt à tuer sa victime pour supprimer le principal témoin. Cet argument vous paraît-il juridiquement et criminologiquement sérieux ?

Si le législateur applique la même peine maximale à deux infractions successives, à savoir le viol d'un enfant et l'assassinat de cet enfant, il rompt l'échelle préventive des peines. Dans une telle hypothèse, le criminel ayant consommé l'agression sexuelle sur un enfant sait qu'il encourt déjà l'exécution capitale. Dès lors, il n'existe plus aucun frein pénal supérieur pour l'empêcher d'assassiner la jeune victime. Au contraire, le criminel dispose d'un intérêt direct à faire disparaître le témoin oculaire pour empêcher toute dénonciation et détruire les éléments de preuve médico-légale, sachant qu'il ne risque rien de pire devant la justice que la peine qu'il encourt déjà. Pour sauvegarder la vie de l'enfant, la politique criminelle se doit d'assurer une distinction de peine entre l'infraction sexuelle la plus lourde, passible de la réclusion criminelle à perpétuité incompressible, et l'homicide intentionnel.

Faut-il également distinguer le viol d'un enfant, son enlèvement, sa séquestration et son meurtre ? Une automaticité de la peine capitale serait-elle compatible avec le principe d'individualisation de la peine ?

La loi numéro 20-15 du 30 décembre 2020 relative à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement de personnes applique avec rigueur le principe de proportionnalité: elle punit l'enlèvement simple de peines de réclusion criminelle de dix à vingt ans, aggrave la peine jusqu'à la perpétuité si la victime subit des violences corporelles ou si une rançon est exigée, et réserve la peine capitale aux cas où l'enfant enlevé est assassiné ou soumis à des tortures et violences sexuelles destructrices. Concernant l'automaticité de la peine de mort, elle est totalement exclue par les principes fondamentaux du droit pénal algérien. L'article 53 du Code pénal confère aux magistrats et aux jurés la plénitude de compétence pour accorder les circonstances atténuantes et descendre d'un degré dans l'échelle des peines en prononçant la perpétuité ou une peine à temps.

La question de la grâce présidentielle deviendrait alors centrale. Quel rôle conserverait le droit de grâce du président de la République ? Une politique de reprise systématique des exécutions pourrait-elle vider cette prérogative de sa fonction historique ?

Le droit de grâce est une prérogative éminente dévolue à Monsieur le Président de la République par l'article 91 alinéa 8 de la Constitution. Cette prérogative régaliennne constitue une institution fondamentale de la République. Elle confère au chef de l'État la mission d'incarner l'équité suprême, en apportant un tempérament d'humanité et de pacification sociale à l'application parfois impitoyable des décisions de justice. Dans le cadre précis de la peine de mort, le droit de demander la grâce ou la commutation de la peine est garanti à tout condamné par l'article 6 paragraphe 4 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. La grâce doit

impérativement préserver sa nature d'appréciation souveraine au cas par cas, guidée par la conscience du premier magistrat du pays et éclairée par l'avis consultatif préalable du Conseil supérieur de la magistrature, conformément à l'article 182 de la Constitution.

Il y a enfin la position internationale de l'Algérie. Quel serait le coût diplomatique d'une reprise des exécutions, notamment dans ses relations avec les Nations unies, l'Union européenne et les organisations internationales de défense des droits humains ?

L'Algérie jouit d'une autorité morale et diplomatique reconnue sur la scène internationale, forgée par son rôle constant de médiateur dans le règlement pacifique des différends et son attachement scrupuleux au droit international et au multilatéralisme. Rompre le moratoire de fait observé sans discontinuité depuis 1993 porterait des incidences juridiques dans la conduite de ses relations extérieures. Dans le domaine de l'extradition et de l'entraide judiciaire pénale, l'ordre public de la quasi-totalité des partenaires européens, consolidé par la jurisprudence constante de la Cour européenne des droits de l'homme, pose une interdiction d'extrader toute personne vers un État où elle encourt la peine capitale, à moins que l'État requérant ne souscrive des garanties formelles que cette peine ne sera pas mise à exécution.

Certains Algériens répondent à cet argument que la politique pénale relève exclusivement de la souveraineté nationale. Le droit international contemporain permet-il encore de raisonner ainsi ?

L'exercice de l'action publique et la définition des peines criminelles constituent le cœur de la souveraineté de l'État, protégé par le principe universel de non-ingérence dans les affaires intérieures posé par l'article 2 paragraphe 7 de la Charte des Nations unies du 26 juin 1945. Toutefois, en droit public contemporain, la souveraineté nationale ne se conçoit pas dans un détachement de l'ordre juridique universel. L'article 154 de la Constitution algérienne proclame solennellement que les traités régulièrement ratifiés par le Président de la République sont supérieurs à la loi interne. En ratifiant de son plein gré le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention contre la torture par les décrets présidentiels numéros 89-67 et 89-68 du 16 mai 1989, l'Algérie a solennellement souscrit au principe pacta sunt servanda «les conventions doivent être respectées», consacré par l'article 26 de la Convention de Vienne sur le droit des traités du 23 mai 1969. La souveraineté répressive de l'État algérien s'exprime et se légitime donc non pas dans la négation des normes internationales, mais dans son aptitude souveraine à concevoir une politique criminelle protectrice de l'ordre public national qui s'inscrit en parfaite harmonie avec les règles impératives de justice, de proportionnalité et de respect de la dignité humaine qu'elle a elle-même librement intégrées à son ordre juridique interne.

Crésus

EN PRÉLUDE DE LA VISITE DE GOÏTA À ALGER, SIFI GHRIEB À BAMAKO

Retrouvailles au sommet

Le Premier ministre a affirmé que la visite prochaine en Algérie du président de la Transition et chef de l'État de la République du Mali, le général d'armée Assimi Goïta constituera une étape charnière dans la consolidation de la nouvelle dynamique que connaissent les relations bilatérales et leur élévation au niveau des aspirations des deux peuples frères.

En visite d'amitié à Bamako, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a été reçu, hier, par le président de la Transition et chef de l'État de la République du Mali, le général d'armée Assimi Goïta, dans le cadre de la visite d'amitié qu'il effectue au Mali.

Lors de cette rencontre, le Premier ministre a transmis au président malien les salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, réaffirmant la volonté de l'Algérie de renforcer les liens de fraternité et de bon voisinage, ainsi que de promouvoir la sécurité et la stabilité dans la région.

De son côté, le président malien a exprimé sa reconnaissance au président Abdelmadjid Tebboune et réaffirmé sa volonté de poursuivre le travail commun afin de renforcer davantage les relations algéro-maliennes.

Le général d'armée Assimi Goïta a également salué l'invitation du président Tebboune à effectuer une visite en Algérie, estimant qu'elle constitue une étape importante pour consolider la nouvelle dynamique engagée dans les relations entre les deux pays.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec le général d'armée Assimi Goïta, Sifi Ghrieb a indiqué avoir transmis au président malien les salutations de son homologue algérien Abdelmadjid Tebboune, ainsi que son attachement particulier et son suivi personnel au renforcement des liens de fraternité et de bon voisinage et à l'intensification du dialogue politique entre les deux pays frères.

Le Premier ministre a insisté sur l'importance de la prochaine visite en Algérie du général d'armée Assimi Goïta, et actuellement préparée en coordination avec le Premier ministre et chef du gouvernement



malien. Cette visite, a-t-il souligné, constituera une étape charnière pour consolider la nouvelle dynamique que connaissent les relations bilatérales et les porter au niveau des aspirations des deux peuples frères.

CONSOLIDER LA CONCERTATION SUR LES DÉFIS RÉGIONAUX

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a indiqué avoir échangé avec le président malien, Assimi Goïta, sur les défis auxquels sont confrontés l'Algérie, le Mali et la région, soulignant la nécessité de renforcer la concertation et la coordination pour y faire face.

Il a plaidé pour une approche globale et solidaire, fondée sur les capacités propres des pays de la région, afin de consolider la paix, la sécurité et le développement.

Sifi Ghrieb a également réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à réactiver les mécanismes institutionnels de coopération avec le Mali, notamment en prévision de la pro-

chaine visite du président Goïta en Algérie. Chargé par le président Abdelmadjid Tebboune d'effectuer une visite d'amitié au Mali, le Premier ministre a qualifié ce déplacement de «nouvelle étape dans le long et riche parcours des relations historiques» entre les deux pays.

Selon lui, cette visite, intervenue quelques semaines après celle du Premier ministre malien Abdoulaye Maïga à Alger, traduit la volonté des présidents Tebboune et Goïta de «relancer et de renforcer les relations algéro-maliennes», dans l'intérêt des deux peuples.

Les délégations ont également examiné les moyens d'approfondir la coopération bilatérale et de coordonner les efforts face aux défis communs de la région.

UNE FEUILLE DE ROUTE À PRÉPARER

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a insisté à Bamako sur la nécessité de définir les sec-

teurs prioritaires et de tracer «les contours d'une feuille de route commune», notamment en prévision de la prochaine visite en Algérie du président malien, Assimi Goïta. Dans cette perspective, l'Algérie a affiché sa «pleine disponibilité» à réactiver les mécanismes de coopération institutionnelle, notamment la Grande Commission mixte de coopération. Sa réunion devrait permettre d'actualiser le cadre juridique bilatéral et de l'adapter aux nouvelles exigences du partenariat entre les deux pays. Sifi Ghrieb a également mis en avant les projets d'intégration régionale, notamment la Route transsaharienne et la Dorsale transsaharienne à fibre optique, susceptibles de renforcer les échanges et la connectivité entre Alger et Bamako.

De son côté, le Premier ministre malien, Abdoulaye Maïga, a salué la dynamique engagée au plus haut niveau, appelant à l'inscrire dans la durée à travers une «dynamique perpétuelle» des relations algéro-maliennes, notamment sur les volets sécuritaire et fraternel.

Il a souligné le lien étroit entre sécurité et développement, estimant que la stabilité durable de la région passe par l'amélioration des conditions de vie et la création de nouvelles perspectives de prospérité. «Lorsqu'on parle de prospérité, lorsqu'on parle de développement, on parle également de sécurité», a-t-il déclaré.

Les deux parties entendent ainsi traduire la volonté politique des présidents Abdelmadjid Tebboune et Assimi Goïta en actions concrètes, en renforçant la coopération institutionnelle, économique et sécuritaire. Une relance qui intervient dix ans après le dernier déplacement d'un Premier ministre algérien au Mali, selon Abdoulaye Maïga.

Synthèse Smail Rouha

Les relations algéro-maliennes connaissent une nouvelle dynamique dans le processus de renforcement de la coopération bilatérale, dans un contexte marqué par une volonté commune de les promouvoir, à travers la réactivation des mécanismes à même de servir les intérêts des deux pays, en tant que partenaires essentiels dans le Sahel.

Les relations entre l'Algérie et le Mali revêtent une importance majeure, puisant leur force dans la nature des défis communs et la convergence des enjeux, au regard des liens historiques et humains ainsi que de la frontière commune qui les unissent, faisant ainsi de la coordination constante et du dialogue permanent une option stratégique pour les deux pays.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la visite d'amitié entamée hier au Mali par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette visite revêt une portée particulière, en ce qu'elle traduit le souci des deux pays de hisser leurs relations bilatérales au niveau des liens historiques qui les unissent, à travers le renforcement du dialogue et la poursuite des efforts en vue d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération.

UNE NOUVELLE IMPULSION AU DIALOGUE BILATÉRAL

Cette visite fait suite à celle effectuée, fin août dernier en Algérie, par le Premier ministre, chef du gouvernement de la République du Mali, Abdoulaye Maïga, qui avait déclaré que l'Algérie et le Mali «partageaient une histoire commune qui constitue un point de départ pour s'inscrire dans

ALGÉRIE-MALI

Le partenariat relancé



la marche de la modernité et du progrès, à la faveur de la conviction des dirigeants des deux pays quant à la nécessité d'œuvrer à faire de la région un espace de paix affranchi de toute forme de colonialisme et de domination».

Soulignant l'importance de se référer à cette histoire commune, le Premier ministre malien avait rappelé que «les peuples algérien et malien se sont engagés, tout au long de l'histoire, dans des luttes communes contre le néocolonialisme, ainsi que pour la libération et la défense de la dignité de l'être humain et de l'Africain de manière générale».

«L'histoire de la région, à la fois proche et lointaine, peut servir de capital pour que

nos deux pays s'inscrivent dans la marche de la modernité et du progrès», avait-il estimé.

SOUVERAINETÉ ET NON-INGÉRENCE

Le Premier ministre malien avait, en outre, salué la position du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui n'a eu de cesse de souligner que l'«Algérie ne s'ingérera jamais dans les affaires intérieures du Mali et fera en sorte que le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans les affaires intérieures constituent des conditions fondamentales et des piliers sur lesquels repose la vision commune des deux pays».

Dans le cadre de sa démarche visant à préserver les liens d'amitié, de fraternité et de bon voisinage, l'Algérie œuvre à dynamiser les différents volets de la coopération bilatérale, partant de sa position constante en faveur du Mali, de son peuple et de ses institutions.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait réaffirmé, à plusieurs occasions, l'attachement de l'Algérie à ses efforts diplomatiques visant à renforcer la coordination sécuritaire avec la partie malienne, loin de toute forme d'ingérence dans les affaires intérieures de ce pays voisin, en concrétisation de la doctrine ancrée de la politique étrangère de l'Algérie.

Par ailleurs, la coordination sécuritaire entre les deux pays revêt une dimension particulière en raison de son lien étroit avec les défis communs auxquels ils font face, au premier rang desquels figurent la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes dans le Sahel, ainsi que l'éradication de l'extrémisme et de la criminalité transfrontalière organisée.

Les deux pays aspirent également à développer leurs relations économiques et commerciales, à travers la mise en place d'un environnement propice à la promotion de la coopération transfrontalière et au développement du continent.

Ainsi, les deux pays s'orientent, sur la base de la concertation et du dialogue permanents, vers l'établissement d'un partenariat stratégique équilibré et efficace, répondant aux aspirations des deux peuples frères et préservant leurs intérêts communs, à travers la relance et le renforcement des mécanismes de coopération dans leur environnement régional.

ÉLECTIONS LOCALES

Les préparatifs dans une phase décisive

Le prochain rendez-vous électoral se prépare dans un contexte marqué par de fortes attentes en matière de crédibilité.

À l'approche des élections locales prévues le 28 novembre, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) entre dans une phase décisive de la préparation du scrutin. À Ouargla, son président, Saïd Arous, a réuni, hier, les coordinateurs de plusieurs wilayas du Sud pour faire le point sur les préparatifs et renforcer la coordination entre les différentes structures chargées du suivi de l'opération électorale.

UNE COORDINATION RENFORCÉE

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des rencontres régionales organisées par l'Anie afin de rapprocher les structures locales et d'harmoniser les méthodes de travail. Saïd Arous a insisté sur l'importance d'une coordination permanente entre les services de l'Anie, les administrations et les différentes institutions concernées par l'organisation du scrutin.

La mobilisation des moyens humains et matériels, la réactivité des structures locales et la capacité à intervenir rapidement en cas de difficulté ont également été mises en avant. La coordination avec les services du ministère de l'Intérieur, les autorités locales, les secteurs des transports et des services publics, ainsi qu'avec le corps judiciaire et les médias, doit contribuer à assurer un déroulement homogène du processus électoral.

PRÉOCCUPATIONS COMMUNES

Cette préparation de terrain intervient parallèlement aux consultations engagées par l'Anie avec les formations politiques. Si les partis divergent sur plusieurs questions, leurs représentants se retrouvent sur un certain nombre d'exigences liées à la crédibilité du scrutin.



Le Front de la justice et du développement, le RCD et Jil Jadid ont notamment insisté sur la transparence des opérations, l'égalité entre les candidats, la neutralité de l'administration, l'application uniforme de la législation électorale et l'effectivité du droit de recours.

Les échanges ont également porté sur les conditions de candidature et de parainage, le traitement des dossiers, la publication des résultats ainsi que la numérisation de certaines procédures.

Le Front de la justice et du développement a plaidé pour l'instauration d'un dialogue régulier avec les partis et pour une révision de certains critères de candidature. Le RCD a, de son côté, insisté sur la nécessité de consolider la transparence du processus et de garantir la neutralité de

l'administration.

Jil Jadid a remis à l'Anie un mémorandum comportant 22 propositions. Le parti place la prochaine échéance électorale sous le signe de la «confiance» et demande notamment que les candidats soient soumis aux mêmes règles, que les décisions d'exclusion soient dûment motivées et que les voies de recours puissent être réellement exercées.

ÉVITER LES DISPARITÉS ENTRE LES WILAYAS

Sur le terrain, l'Anie cherche, désormais, à identifier les éventuelles difficultés avant le jour du scrutin. Les coordinateurs locaux ont été appelés à faire remonter les contraintes rencontrées et à s'assurer, en amont, de la disponibilité des moyens

nécessaires.

L'objectif est notamment d'éviter que des différences de pratiques ne se développent d'une wilaya à l'autre et de garantir une interprétation aussi uniforme que possible des règles électorales.

Le directeur général des affaires électorales auprès de l'Anie, Farid Chehiltelma, a présenté à cette occasion un exposé consacré aux principales étapes du processus électoral.

La sécurisation des procès-verbaux, la traçabilité des opérations et la publication détaillée des résultats comptent parmi les principales préoccupations exprimées lors des consultations avec les partis. Au-delà du scrutin du 28 novembre, plusieurs formations souhaitent également que le dialogue engagé avec l'Anie puisse se poursuivre afin de régler, au fur et à mesure, les difficultés liées à l'application de la législation électorale.

LE CADRE INSTITUTIONNEL SE PRÉCISE

En parallèle de ce travail de préparation, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé une réunion consacrée à la mise en œuvre de la loi organique relative aux partis politiques. Les travaux ont notamment porté sur l'article 15, qui prévoit une plateforme numérique consacrée au suivi de l'activité des formations politiques.

La coordination entre les différents intervenants, l'uniformité dans l'application des règles et la mise en place de garanties suffisamment claires pour les candidats et les électeurs constituent, désormais, les principaux enjeux de cette dernière phase.

Assia M.

PARLEMENT

L'heure de la reprise

Le Parlement reprend ses travaux demain avec l'ouverture de la session ordinaire 2026-2027, conformément à l'article 138 de la Constitution. Cette rentrée intervient après une phase de préparation marquée par une série de concertations au sein des deux chambres, avec pour objectif d'arrêter les priorités de la nouvelle session et de renforcer la coordination entre les différentes composantes de l'institution parlementaire.

Au Conseil de la nation, le président Azouz Nasri a présidé, hier, une réunion élargie du bureau, réunissant les présidents des groupes parlementaires, le délégué des membres non affiliés à un groupe ainsi que l'observateur parlementaire. Les échanges ont porté sur les dernières dispositions liées à l'ouverture de la session, prévue hier.

La réunion a également permis de préparer la rencontre des deux chambres avec le représentant du

gouvernement, destinée à arrêter l'ordre du jour de la nouvelle session. La programmation des activités législatives et de contrôle figure ainsi parmi les principaux axes retenus pour cette nouvelle séquence parlementaire.

LÉGIFÉRER, CONTRÔLER ET MODERNISER

Le Conseil de la nation entend également inscrire cette session dans une dynamique de consolidation de son activité. Le bureau élargi a examiné la programmation des travaux législatifs et de contrôle ainsi que les activités destinées à promouvoir la culture parlementaire.

Cette programmation intervient alors qu'une révision du règlement intérieur du Conseil de la nation est attendue. L'objectif est notamment de faire évoluer les mécanismes de fonctionnement de l'institution en fonction des nouvelles exigences du travail parlementaire.

La situation des questions orales déposées auprès du bureau du Conseil a également été abordée. Ce volet devrait contribuer à maintenir le contrôle de l'action gouvernementale parmi les instruments privilégiés du débat parlementaire.

RENFORCER LE DIALOGUE INTERNE

À l'Assemblée populaire nationale, la présidente Khalida Boufedeche s'est, rendue dans les bureaux des groupes parlementaires et a rencontré leurs présidents ainsi que leurs membres.

Cette initiative traduit la volonté de renforcer le dialogue interne à l'Assemblée à l'approche de la nouvelle session. Elle doit également permettre de recueillir les préoccupations des différentes composantes politiques représentées au sein de l'APN et de favoriser une meilleure coordination autour des travaux à venir.

La démarche intervient dans

un contexte où l'efficacité du travail parlementaire dépend autant de la programmation des textes que de la capacité des différentes composantes de l'institution à coordonner leurs positions et à faire remonter les préoccupations exprimées sur le terrain.

LA RUPTURE AVEC LES EMIRATS S'INVITE AU PARLEMENT

La situation régionale s'est également invitée dans les travaux préparatoires du Conseil de la nation. Le bureau élargi a exprimé son «plein soutien» à la décision souveraine de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis.

Cette position, intervenue après, selon le communiqué, des «mises en garde successives», marque l'inscription de cette question dans le débat institutionnel, au moment où le Parlement s'apprête à reprendre ses travaux.

Au-delà de cet épisode politique, la nouvelle session devrait surtout être marquée par la reprise régulière des activités législatives et de contrôle. Les parlementaires seront appelés à examiner les textes programmés, à suivre l'action gouvernementale et à relayer les préoccupations liées aux attentes des citoyens.

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE L'EFFICACITÉ

La nouvelle séquence parlementaire devra ainsi conjuguer production législative, contrôle et dialogue institutionnel. La rentrée parlementaire s'annonce donc comme une nouvelle étape pour les deux chambres, avec l'enjeu de traduire les mécanismes de concertation engagés ces derniers jours en une activité parlementaire plus soutenue, structurée autour de la législation, du contrôle et du suivi des préoccupations nationales.

A.M.

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAÏD MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

REFUS DE RESTITUER LES CARTES DES EXPLOSIONS NUCLÉAIRES

La France joue-t-elle la montre ?

Plus de 60 ans après le premier essai nucléaire français en Algérie, l'identification et la décontamination des sites d'enfouissement des matériaux radioactifs demeurent l'un des principaux contentieux mémoriels entre Alger et Paris.

Le gouvernement français a affirmé, par la voix du ministre des Armées, avoir communiqué aux autorités algériennes l'ensemble des cartes dont il dispose concernant les essais nucléaires. Cette réponse fait suite à une question de la députée écologiste française Sabrina Sebaihi sur le «passif des essais nucléaires menés au Sahara». Une réponse qui laisse, toutefois, plusieurs interrogations en suspens : s'agit-il d'une remise complète ou partielle ? Quand cette transmission a-t-elle eu lieu ? La question des cartes d'enfouissement des déchets radioactifs et des sites d'essais nucléaires reste au cœur d'un lourd contentieux mémoriel et technique entre les deux pays. Aucune date de remise officielle et définitive, acceptée par les deux parties, n'a été établie. Les autorités algériennes affirment régulièrement que la France refuse toujours de transmettre les cartes topographiques précises permettant de localiser l'ensemble des zones d'enfouissement des déchets toxiques, chimiques et radioactifs issus des 17 essais nucléaires réalisés au Sahara, à Reggane et In Ekker, entre 1960 et 1966. Cette revendication a été rappelée à plusieurs reprises par de hauts responsables de l'État. Paris, de son côté, maintient que les documents et cartes disponibles ont déjà été communiqués à Alger. Le ministère français des Armées a encore réaffirmé cette position en septembre 2026, en réponse à des interpellations parlementaires portant sur le dossier nucléaire. Faute d'accord sur l'exhaustivité des documents transmis, la cartographie exacte des zones contaminées et la localisation des déchets restent donc contestées.



PARIS CAMPE SUR SES POSITIONS

Cette position est également critiquée par des ONG. Jean-Marie Collin, directeur pour la France de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN), déclarait, en avril dernier, au journal Echourouk, que le gouvernement français restait silencieux et refusait d'ouvrir ses archives sur cette période, redoutant les conséquences de la remise des cartes des essais nucléaires. Il estimait que la France devait transmettre aux autorités algériennes «la liste complète des emplacements où ont été enfouis des déchets contaminés». La décontamination des sites demeure, elle aussi, partielle, comme l'avait relevé le rapport Stora rendu public en janvier 2021. Les cartes précises indiquant les lieux d'enfouissement des déchets radioactifs et les zones contaminées par les essais nucléaires français n'ont toujours pas fait l'objet, selon Alger,

d'une restitution exhaustive. L'Algérie réclame ces informations afin de permettre la sécurisation des sites et la protection des populations locales. Le dossier fait régulièrement l'objet d'échanges au plus haut niveau et au sein de commissions mixtes, mais la transmission complète des archives cartographiques demeure un point de friction persistant. En février 2025, le Conseil de la nation a adopté une loi demandant à la France «d'assumer pleinement ses responsabilités» dans «l'élimination des déchets» issus des essais nucléaires.

DES CENTAINES DE TONNES DE MATÉRIELS ET DÉCHETS ENFOUIS

Lors du démantèlement partiel des installations, après les accords d'Évian, les autorités militaires françaises ont abandonné ou enfoui des centaines de tonnes de matériels et de déchets divers. Une partie

de ces résidus demeure contaminée. Malgré une mission d'évaluation de l'AIEA en 1999, la localisation précise des zones de stockage reste l'un des principaux obstacles à la sécurisation et à la réhabilitation des sites. La France a procédé dans le Sahara algérien à 17 explosions nucléaires, auxquelles se sont ajoutés 40 essais complémentaires sous-critiques. Ces opérations ont laissé un lourd héritage environnemental et sanitaire. Des chercheurs algériens ont notamment cartographié le site de Hamoudia, près de Reggane, et identifié 421 679 fragments de sable contaminé sur une superficie d'environ 4 814 km².

UNE EXIGENCE CENTRALE D'ALGER

À ces contaminations s'ajoutent les déchets enfouis, notamment de la ferraille, des avions et des camions utilisés lors des explosions, ainsi que des cuves en acier ayant servi aux essais sous-critiques et contenant des pastilles de plutonium. Une partie de ces installations demeure enfouie dans le Sahara. La restitution des cartes constitue ainsi, pour Alger, une exigence centrale dans le règlement de ce dossier. «C'est un droit que l'État algérien revendique fortement», avait souligné le général Bouzid Boufrioua dans la revue El Djreich, en évoquant également la question de l'indemnisation des victimes algériennes. Sur ce dernier point, le président Abdelmadjid Tebboune a, toutefois, écarté toute négociation financière. «Nous respectons tellement nos morts que la compensation financière serait un rabaisement. Nous ne sommes pas un peuple mendiant», avait-il déclaré à l'hebdomadaire français Le Point.

Hocine Adryen

MOIS D'AMNISTIE EN AFRIQUE

L'Algérie réaffirme son engagement pour la paix

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, à Alger, une délégation du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS-UA), conduite par l'ambassadeur de la République du Bénin, pays assurant la présidence du Conseil pour le mois de septembre. Cette rencontre intervient à l'occasion de la 10^e édition du Mois d'amnistie en Afrique, organisée lundi et mardi à Alger. A cette occasion, Ahmed Attaf a réaffirmé «l'engagement constant de l'Algérie à poursuivre sa contribution active aux efforts continentsaux visant à consolider les fondements de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique». Le ministre d'Etat a notamment insisté sur «la nécessité de renforcer les mécanismes de l'Union africaine en matière de prévention et de règlement des conflits et des crises», en s'attaquant à leurs causes profondes à travers «une approche globale et proactive garantissant des solutions africaines aux problèmes africains», loin des ingérences étrangères susceptibles d'aggraver les situations de crise et de contribuer à l'armement des



parties en conflit. Cette position s'inscrit pleinement dans l'approche défendue par Alger en faveur d'une prise en charge africaine des crises du continent et d'un renforcement des mécanismes de prévention et de règlement des conflits. De son côté, le représentant permanent du Bénin auprès de l'UA, Hervé Dadjedji Djokpe, a exprimé la gratitude du CPS à l'Algérie pour l'accueil de cet événement continental, destiné à ancrer les valeurs de tolérance et de coexistence pacifique, à encourager la restitution des armes détenues illégalement

et à privilégier le dialogue et la réconciliation à la violence. A l'issue de la rencontre, Ahmed Attaf a souhaité que les travaux du Mois d'amnistie aboutissent à des résultats concrets pour endiguer la prolifération des armes et renforcer les efforts visant à éliminer définitivement du continent africain les mines héritées de la période coloniale.

FAIRE TAIRE LES ARMES

Les travaux de cette 10^e édition, placée sous le thème «Promouvoir l'initiative "Faire taire les armes" et renforcer la paix

durable grâce au partage d'expériences en matière de contrôle des armes légères et de petit calibre (ALPC) et d'actions de déminage», ont débuté, hier, à l'hôtel El Aurassi. Ouvrant les travaux, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a souligné l'importance de cette étape continentale dans la promotion de la culture de paix et de sécurité. Il a rappelé «l'engagement indéfectible de l'Algérie à défendre les causes continentales justes» et son attachement au principe des «solutions africaines aux problèmes africains», en accord avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les aspirations des peuples du continent à davantage de progrès et de prospérité. Selon Chaib, cette édition, organisée pour la première fois en Afrique du Nord, constitue une étape importante pour «évaluer les progrès accomplis, identifier les défis, coordonner les efforts continentsaux et unifier les visions pour tarir les sources des crises et s'attaquer aux causes profondes des conflits», afin d'asseoir les fondements d'une paix durable à travers le continent. Il a égale-

ment plaidé pour «l'intensification des efforts collectifs et l'émergence d'une voix africaine unie et forte», dans un contexte international fortement polarisé et marqué, à l'échelle régionale, par la multiplication des conflits, l'aggravation des crises humanitaires et la prolifération du terrorisme et du crime organisé. Depuis Alger, le secrétaire d'Etat a appelé à traduire les aspirations légitimes des peuples en «une réalité concrète pour une Afrique affranchie des conflits armés et des guerres», libérée définitivement de toutes les formes de colonialisme et de dépendance, et appelée à devenir «stable, intégrée et prospère». La concrétisation de cette vision passe, selon lui, par le renforcement de la coopération entre les Etats membres de l'organisation continentale et le partage des expériences et des meilleures pratiques. Le choix de l'Algérie pour abriter cette édition traduit, à cet égard, la reconnaissance de son expérience dans l'élimination des mines antipersonnel héritées de la période coloniale, ainsi que de son expertise dans la lutte contre le crime organisé et le terrorisme.

R. N.

EN DÉPIT DES STOCKS ÉLEVÉS DE BLÉ TENDRE

L'Algérie anticipe ses approvisionnements

Avec un nouvel appel d'offres de 50.000 tonnes pour des livraisons en novembre, l'OAIC cherche surtout à sécuriser ses stocks et à profiter des meilleures conditions du marché international

L'Algérie prépare déjà ses approvisionnements pour l'automne. L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a lancé un nouvel appel d'offres international pour l'achat d'une quantité nominale de 50.000 tonnes de blé tendre. Le volume final pourrait, toutefois, être nettement supérieur, comme cela arrive régulièrement dans les opérations d'achat de l'Office.

Selon des négociants européens cités par Reuters, les offres doivent être soumises le 15 septembre et rester valables jusqu'au lendemain. Les livraisons sont prévues en deux périodes, du 1er au 15 novembre puis du 16 au 30 novembre. Pour les origines lointaines, notamment l'Inde, l'Australie et l'Amérique du Sud, les expéditions devront être avancées d'un mois.

Ces délais montrent qu'il s'agit avant tout d'un achat anticipé, destiné à sécuriser les approvisionnements des minoteries et des boulangeries avant l'hiver, et non de répondre à une pénurie immédiate.

50.000 TONNES, UN VOLUME INDICATIF

La quantité annoncée ne constitue pas nécessairement le volume définitif. L'OAIC utilise fréquemment des quantités nominales lors du lancement de ses appels d'offres, avant d'augmenter les achats en fonction des prix et des offres reçues.

Lors d'une opération clôturée début août, les opérateurs estimaient ainsi entre 540.000 et 720.000 tonnes le volume de blé tendre acheté, alors que la quantité initialement annoncée était bien plus limitée. En mai, l'Algérie aurait également acquis près de 200.000 tonnes dans le cadre d'un appel



d'offres portant officiellement sur 50.000 tonnes.

Le prix sera donc déterminant le 15 septembre. Si les offres européennes ou de la mer Noire sont jugées compétitives, l'OAIC pourrait accroître les volumes. L'ouverture à plusieurs origines permet surtout à l'Algérie de comparer les prix, la qualité, le coût du fret et les délais de livraison.

UNE RÉCOLTE RECORD, MAIS INSUFFISANTE

La poursuite des importations peut sembler paradoxale alors que l'Algérie s'attend à une récolte céréalière exceptionnelle. La FAO prévoit, en effet, une production

d'environ 5 millions de tonnes en 2026, soit près de 30% de plus que la moyenne des dernières années et le meilleur niveau depuis 2019.

Mais ce chiffre concerne l'ensemble des céréales. La progression est notamment portée par le blé dur et l'orge, tandis que la production de blé tendre, utilisé principalement pour la farine et le pain, reste insuffisante pour couvrir la demande intérieure.

L'Algérie aurait ainsi importé ou contracté près de 3 millions de tonnes de blé tendre depuis le début de l'année. La FAO estime, par ailleurs, les besoins d'importation de blé du pays à environ 8,5 millions de tonnes pour la campagne commer-

ciale.

Il n'y a donc pas de contradiction entre l'amélioration de la récolte et le maintien des achats extérieurs. La consommation algérienne de céréales reste élevée et la structure de la production nationale ne correspond pas entièrement à celle de la demande.

SÉCURISER LES ACHATS

Le nouvel appel d'offres s'inscrit dans un marché mondial perturbé par les tensions en mer Noire et les risques sur le transport maritime. L'Algérie diversifie ainsi ses sources d'approvisionnement, de l'Europe à la mer Noire, afin de sécuriser ses achats et de renforcer le pouvoir de négociation de l'OAIC.

Cette stratégie accompagne aussi la recomposition du marché algérien, où les blés russes et de la mer Noire gagnent du terrain face à l'origine française, longtemps dominante. Au-delà du volume recherché, le nouvel appel d'offres de l'OAIC traduit une volonté d'anticiper et de sécuriser les approvisionnements. L'Algérie cherche ainsi à renouveler ses stocks à temps, à mettre les fournisseurs en concurrence et à profiter des conditions du marché.

La hausse de la production nationale réduit la pression sur les importations, sans supprimer le recours au blé tendre étranger. L'enjeu est désormais de diminuer progressivement les achats extérieurs, tout en améliorant les rendements et la qualité du blé local.

Cette opération ne traduit donc pas une pénurie, mais une démarche de précaution visant à garantir les besoins du marché face aux fluctuations des prix, des disponibilités et du transport maritime.

S. R.

AGRITECH 2026

L'innovation à la conquête des champs

Le Comité national de coordination chargé du suivi de l'innovation et de l'entrepreneuriat universitaires et des incubateurs d'entreprises, en partenariat avec l'Agence Incop et l'École nationale supérieure d'agronomie, a lancé, hier, le challenge national des technologies agricoles AgriTech 2026. Organisée en marge du Salon international de l'investissement agricole et de la technologie, cette initiative vise à promouvoir les solutions technologiques innovantes susceptibles d'accélérer la modernisation du secteur

agricole et de soutenir son développement durable.

Le challenge cible notamment les projets liés à l'agriculture intelligente, à l'intelligence artificielle, à l'automatisation, à l'agriculture de précision et aux solutions numériques. Il couvre également les industries agroalimentaires, la valorisation des produits agricoles, la qualité et la sécurité alimentaire.

Les solutions consacrées à la gestion durable de l'eau, à l'optimisation de l'irrigation et à la préservation des ressources natu-

relles figurent également parmi les domaines concernés. Les projets destinés à améliorer la gestion des exploitations agricoles, la santé animale et l'élevage sont aussi éligibles.

L'appel s'adresse aux étudiants porteurs de projets, aux start-up, aux petites entreprises, aux enseignants-chercheurs, aux équipes de recherche universitaires, aux ingénieurs et aux innovateurs. Les candidatures peuvent être déposées individuellement ou en équipe. Les projets seront évalués notamment sur leur caractère

innovant, leur impact, leur faisabilité, leur valeur ajoutée, leur potentiel entrepreneurial et leur contribution au développement durable.

Les lauréats bénéficieront de formations spécialisées, d'un accompagnement et d'équipements techniques destinés à favoriser le développement et la concrétisation de leurs projets.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 5 octobre 2026. La sélection des finalistes et les présentations des projets se dérouleront les 13, 14

et 15 octobre, tandis que la finale et la cérémonie de remise des prix sont prévues le 15 octobre, dans le cadre du Salon international de l'investissement agricole et de la technologie.

À travers AgriTech 2026, les organisateurs entendent rapprocher la recherche des besoins du terrain et transformer les innovations développées dans les universités et les laboratoires en solutions concrètes au service des agriculteurs et d'une agriculture algérienne plus performante et durable.

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES

Les précisions de la Banque d'Algérie

Contrairement à ce que nous indiquions dans notre édition d'hier, la participation d'une délégation de la Banque d'Algérie aux réunions annuelles de l'Association des banques centrales africaines (ABCA), prévues du 13 au 18 septembre à Nairobi (Kenya), n'est pas encore confirmée. Une source de la Banque d'Algérie nous a précisé que cette participation n'a, à ce jour, fait l'objet d'aucune validation. La rédaction précise que cette information avait été rapportée sur la base d'un communiqué publié sur le site officiel de l'ABCA, annonçant la tenue de ces réunions annuelles et faisant état de la participation des différentes banques centrales africaines.

DESSALEMENT

De nouveaux projets saoudiens en Algérie

L'Algérie et l'Arabie saoudite poursuivent le renforcement de leur coopération dans le dessalement de l'eau de mer. Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, hier, à Alger, le PDG du groupe saoudien Abunayyan Holding, Turki Ben Saïd Al-Omari, pour examiner de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement. Le groupe saoudien a présenté plusieurs propositions destinées à renforcer sa présence

industrielle en Algérie, notamment la création d'un centre spécialisé dans l'assemblage et la maintenance des équipements de dessalement. Il souhaite également implanter une antenne de l'Académie de l'énergie et de l'eau afin de contribuer à la formation des compétences et au transfert de connaissances dans la gestion des stations. Les discussions portent aussi sur le transfert de technologies et la localisation de la fabrication des membranes et équi-

pements essentiels au dessalement. Mohamed Arkab a salué ces initiatives, qui s'inscrivent dans la stratégie nationale visant à renforcer l'intégration locale, développer les industries stratégiques et créer des emplois durables. Le ministre a réaffirmé la disponibilité de l'Algérienne des eaux de dessalement (ADC) et des structures de tutelle à accompagner ces projets et à réunir les conditions nécessaires à la concrétisation de ces partenariats.

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD

Le partenariat énergétique en marche

Sonatrach-SANPC, exploration, GNL, pétrochimie... L'Algérie et l'Afrique du Sud veulent transformer leur rapprochement politique en partenariats énergétiques concrets. Une délégation sud-africaine de haut niveau entame une semaine de discussions et d'échanges techniques à Alger.

L'Algérie et l'Afrique du Sud donnent un nouvel élan à leur coopération dans le secteur des hydrocarbures. Une délégation de haut niveau du ministère sud-africain des Ressources minérales et pétrolières, accompagnée de représentants de la compagnie nationale SANPC et de l'Agence sud-africaine du pétrole (PASA), a entamé lundi une visite de travail en Algérie. La délégation a été reçue au siège du ministère des Hydrocarbures par le secrétaire général du département, Mouldjed Miloud, en présence du directeur général des Hydrocarbures, Mourad Belhadjem, et de plusieurs cadres du ministère. Cette visite, qui s'étalera sur toute la semaine, s'inscrit dans la volonté des deux pays de donner un contenu concret à leur coopération Sud-Sud et de consolider leur partenariat stratégique. Elle intervient dans le prolongement de la visite d'État effectuée en Algérie par le président sud-africain Cyril Ramaphosa, à l'invitation du président Abdelmadjid Tebboune, ainsi que des discussions engagées entre le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et son homologue sud-africain.

DE L'EXPLORATION À LA PÉTROCHIMIE

Au programme de cette mission : une



série de réunions de travail et d'ateliers techniques avec les principaux acteurs algériens du secteur, notamment Sonatrach, ALNAFT, l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et l'Institut algérien du pétrole (IAP).

Les échanges couvriront l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures, de la recherche et de l'exploration au développe-

ment des gisements, en passant par le raffinage et la pétrochimie. La commercialisation du gaz naturel liquéfié (GNL) figure également parmi les domaines examinés.

Un volet important sera consacré aux perspectives de partenariat stratégique et commercial entre Sonatrach et la compagnie nationale sud-africaine SANPC, avec l'objectif d'identifier des opportunités

concrètes de coopération.

EXPERTISE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

La coopération institutionnelle occupera également une place centrale dans les discussions. Les responsables sud-africains doivent notamment échanger avec leurs homologues algériens sur les mécanismes de régulation du secteur, le cadre juridique et réglementaire algérien ainsi que les dispositifs destinés à faciliter l'investissement dans les hydrocarbures.

Les rôles respectifs d'ALNAFT dans la valorisation des ressources et de l'ARH dans la régulation des activités pétrolières seront notamment présentés à la délégation sud-africaine.

Enfin, la formation, le développement des compétences et le transfert de technologies constituent un autre axe majeur de cette coopération, avec la participation de l'IAP.

Au-delà des échanges techniques, cette visite traduit ainsi la volonté d'Alger et de Pretoria de transformer leurs relations énergétiques en partenariats opérationnels, à travers des projets, des investissements et un partage accru d'expertise dans un secteur stratégique pour les deux économies.

R.E.

MINES

L'Angola veut s'inspirer de l'expérience algérienne

L'Angola souhaite tirer profit de l'expérience algérienne dans le secteur minier. Une délégation de haut niveau du ministère angolais des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz a exprimé cette volonté lors d'une rencontre tenue, hier, à Alger avec le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi. Les discussions, qui se sont déroulées en présence notamment de la secrétaire d'État chargée des Mines, Karima Bekir Tafer, et de l'ambassadeur d'Angola en Algérie, Toko Diakenga Serao, ont porté sur l'état et les perspectives de la coopération bilatérale dans le domaine minier. Les deux parties ont également examiné les moyens de renforcer les

échanges d'expertises techniques, institutionnelles et géologiques. À cette occasion, Mourad Hanifi a présenté la vision de l'Algérie pour la valorisation locale de ses ressources minières et le développement du secteur, en mettant en avant les opportunités d'investissement ainsi que les mesures d'accompagnement et les facilités accordées pour la réalisation de grands projets miniers. De son côté, la délégation angolaise a salué les progrès enregistrés par le secteur minier algérien et fait part de son intérêt pour l'expérience du pays en matière de gestion et de structuration des entreprises et activités minières. Luanda souhaite ainsi établir un partenariat durable avec Alger

et approfondir les échanges d'expertise. Dans le cadre de cette démarche, la délégation angolaise effectuera des visites auprès de plusieurs organismes et entreprises relevant du secteur. Elle se rendra notamment à l'Agence nationale des activités minières (ANAM), où elle prendra connaissance du cadre juridique et réglementaire régissant les ressources minières, des mécanismes d'octroi des permis ainsi que du système d'information géologique.

Une visite à l'Agence du service géologique de l'Algérie permettra également d'examiner les perspectives de coopération dans la prospection géologique, l'élaboration de cartes numériques et l'échange de données

scientifiques sur les ressources minérales. Le programme prévoit enfin une visite du groupe industriel minier Sonarem et de ses filiales. Des rencontres techniques sont programmées afin d'étudier les possibilités de lancement de projets communs dans l'exploitation et la transformation des minerais. Les deux parties ont convenu de renforcer les mécanismes de coordination et de mettre en place une feuille de route commune, notamment dans les domaines de la formation spécialisée, de la recherche géologique et du partage d'expériences. L'objectif est de faire évoluer la coopération minière algéro-angolaise vers des projets concrets et mutuellement bénéfiques.

NAPHTA

L'Algérie, premier fournisseur de la Corée du Sud

L'Algérie s'est hissée au premier rang des fournisseurs de naphtha de la République de Corée au premier semestre 2026, avec une part de 17,2 % des importations sud-coréennes, selon les données de l'Association coréenne du commerce international (KITA), relayées par l'ambassade de Corée du Sud. La part algérienne a enregistré une progression régulière, passant de 12,9 % en 2024 à 15,6 % en 2025, avant d'atteindre 17,2 % au premier semestre 2026.

Matière première essentielle de l'industrie pétrochimique sud-coréenne, le naphtha constitue un débouché important pour les hydrocarbures algériens. Séoul a, par ailleurs, réaffirmé sa « disponibilité à soutenir le développement de la coopération économique avec l'Algérie, notamment dans le secteur de l'énergie », mettant en avant la position géographique stratégique de l'Algérie en Méditerranée ainsi que ses capacités de production et d'exportation d'hydrocarbures.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 108 dollars

Les prix du pétrole ont augmenté de plus de trois dollars à l'ouverture des marchés, ce lundi matin. Les contrats à terme sur le Brent ont progressé de 3,62 dollars, soit 3,46 %, pour atteindre 108,23 dollars le baril. Les contrats à terme sur le West Texas Intermediate (WTI) ont, quant à eux, augmenté de 3,15 %, soit 3,15 dollars, s'établissant à 103,20 dollars le baril

NAPEC 2026

Vers de nouveaux partenariats énergétiques

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) participera à la 14e édition du Salon et Conférence « Afrique et Méditerranée de l'énergie et de l'hydrogène » (NAPEC 2026), prévue du 5 au 7 octobre prochain au Centre des conventions Mohamed-Ben-Ahmed d'Oran.

Cette édition se tiendra sous le thème : « Vers une nouvelle approche du mix énergétique : de la transition énergétique à l'intégration de nouvelles sources d'énergie, afin de garantir la sécurité énergétique, des coûts abordables et la réduction des émissions de carbone ».

L'événement réunira des opérateurs des secteurs du pétrole et du gaz, ainsi que des

fournisseurs de produits et de services liés aux hydrocarbures et à l'énergie, venus de différents pays.

La 14e édition de NAPEC abordera plusieurs axes majeurs visant à accélérer la transition énergétique à l'échelle mondiale, tout en mettant en lumière les défis et les opportunités qui l'accompagnent. Les discussions porteront également sur le rôle des énergies fossiles dans le système énergétique de demain.

La participation renforcée du ministère de l'Énergie et des Mines, du groupe Sonatrach et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) traduit leur engagement en faveur

du développement et de la transformation du secteur énergétique algérien. Cette dynamique porte notamment sur l'innovation technologique, la transition énergétique, la réduction des émissions de carbone et le renforcement des partenariats internationaux, confortant ainsi la position de l'Algérie comme acteur majeur sur la scène énergétique mondiale.

Plusieurs manifestations d'envergure seront également organisées en marge de NAPEC 2026. Elles devraient notamment être marquées par l'annonce de partenariats stratégiques et la conclusion d'accords de coopération aux niveaux international, bilatéral et multilatéral.

EN PRÉVISION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

35 nouvelles structures éducatives équipées à Tiaret

Trente-cinq (35) nouvelles structures éducatives et 34 salles de classe réalisées dans le cadre d’extensions ont récemment été équipées dans la wilaya de Tiaret, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris samedi dernier, auprès du cabinet du wali.

Selon la même source, cette opération, financée dans le cadre du programme sectoriel ainsi que sur les budgets de la wilaya et des communes, a été supervisée par la Direction de l’éducation, qui a assuré l’acquisition des équipements et le suivi de leur distribution aux établissements scolaires, en fonction des besoins et de la nature de chaque structure. L’opération a concerné l’équipement de quatre groupes scolaires du cycle primaire dans les communes de Tiaret et d’El Faïdja, ainsi que 34 salles de classe d’extension réparties sur 11 écoles de différentes localités. Elle a également porté sur trois collèges d’enseignement moyen (CEM) dans les communes de Tiaret et de Sidi Abdelghani, ainsi que sur deux lycées dans les communes de Tiaret et de Sidi Bakhti, dont un constitue le premier établissement de ce type dans cette commune. Le programme comprend également l’équipement de 26 cantines scolaires, dont des cantines centrales au chef-lieu de wilaya. La réalisation de ces cantines sous cette forme s’explique par l’indisponibilité de terrains permettant la construction de cantines au sein de certains établissements scolaires. Dans ce cadre, deux véhicules ont été acquis pour assurer le transport des repas vers les établissements concernés, permettant ainsi leur distribution aux élèves sur place, sans que ceux-ci aient à se déplacer. Par ailleurs, les mesures nécessaires ont été prises pour équiper plusieurs autres structures éducatives, dont la mise



en service est prévue avant la fin de l’année en cours. Il s’agit notamment de cinq groupes scolaires, de 66 salles de classe d’extension, de deux CEM et de 12 salles de remplacement au CEM «Moufdi Zakaria», situé au chef-lieu de wilaya. Cette opération concerne également un lycée dans la commune de Nadhora, qui sera le premier établissement de ce type dans cette commune, ainsi que huit cantines scolaires et quatre

demi-pensionnats, dont trois au cycle moyen et un au cycle secondaire. De son côté, le directeur de l’Education de la wilaya, Hamza Hachelaf, a indiqué que les nouveaux équipements, qui se distinguent par leur qualité, comprennent notamment du matériel pédagogique et de bureau, des équipements destinés aux laboratoires et aux amphithéâtres, ainsi que les équipements spécifiques aux cantines scolaires.

DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS À TÉBESSA

Le secteur de l’éducation dans la wilaya de Tébessa se renforcera au cours de la prochaine rentrée scolaire 2026-2027 par la réception de nouveaux établissements pour le primaire et le moyen, a indiqué samedi dernier, le directeur de wilaya du secteur, Dehou Adjine. Le même responsable a précisé qu’il sera procédé à la mise en service de sept groupes scolaires nouveaux dans les communes de Tébessa, de Négrine et d’El Ouenza, 38 classes d’extension dans nombre d’écoles primaires, 8 cantines scolaires, 4 CEM dont deux au chef-lieu de wilaya, un à Bir El Ater et un à Boulhaf Dir. Après leur raccordement aux divers réseaux, ces structures sont actuellement en voie d’équipement, a ajouté le même responsable. La même source a fait état du recrutement de 80 enseignements diplômés des écoles normales supérieures (ENS) dans les trois paliers de l’enseignement. Concernant l’allocation spéciale de scolarité, le directeur de l’éducation a indiqué que 53.628 élèves ont été inscrits pour en bénéficier et son versement dans les comptes des concernés a commencé en plus de la gratuité des manuels scolaires. Dans le domaine du transport scolaire, 322 bus ont été réservés pour le transport de 12.635 élèves dans les localités reculées des 28 communes de la wilaya, a ajouté le même responsable.

R. R.

BATNA

Plus de 1,3 milliard de dinar pour le réseau routier

La wilaya de Batna a bénéficié au titre de l’exercice 2026 d’une enveloppe financière de plus de 1,3 milliard DA pour l’entretien et la réhabilitation du réseau routier, a-t-on appris samedi auprès du directeur des travaux publics. Dans une déclaration à l’APS, M. Fateh Bouali a précisé que l’opération qui s’inscrit dans le cadre du programme sectoriel, comporte le renforcement des routes nationales sur une distance de 13,5 km de la RN, la réhabilitation de 11,5 km de chemins de wilaya et l’entretien de 12 ouvrages d’art de ces routes. Le même responsable a indiqué que la priorité a été accordée aux axes importants et aux tronçons des routes nationales et chemins de wilaya en état de dégradation, estimant que l’opération permettra à terme de prendre en charge les points noirs et dégradés. La wilaya a également bénéficié au titre de cet exercice d’étude d’expertise sur des routes nationales et chemins de wilaya pour une distance totale de 118 km et une enveloppe financière de plus de 21 millions DA, a ajouté le même responsable. Tous ces projets en cours de réalisation suivis par les autorités locales s’inscrivent dans le cadre des efforts pour améliorer la qualité des routes et prendre en charge les tronçons ayant besoin d’entretien et de requalification pour garantir la sécurité des usagers, faciliter la fluidité du trafic et soutenir le développement local.

UNIVERSITÉ «TAHRI MOHAMED» DE BÉCHAR

Des opérations de modernisation lancées

Un programme de développement, de modernisation et d’amélioration des structures pédagogiques de l’université Tahri Mohamed de Béchar (UTMB) est actuellement en cours de concrétisation, a-t-on appris dimanche auprès de cet établissement d’enseignement supérieur. Lancé sous le signe «Pour une université moderne, équipée de structures contemporaines et offrant des services de haute qualité», ce programme a permis la réalisation de plusieurs opérations de réhabilitation et de modernisation au niveau de différentes facultés de l’UTMB, a-t-on précisé. Les opérations réalisées ont notamment porté sur la réhabilitation et la modernisation des équipements de trois (3) principaux pavillons pédagogiques de l’université, dont celui dédié aux sciences de l’informatique, ainsi que du hall péda-

gique de la faculté de technologie, a-t-on expliqué. De nouvelles salles d’informatique ont également été aménagées afin de répondre aux besoins liés aux activités pédagogiques et aux travaux de recherche des étudiants des différentes facultés de l’université, a-t-on ajouté. Par ailleurs, certaines opérations inscrites dans le cadre de ce programme, actuellement en phase de finalisation, portent sur l’installation et la mise en service d’écrans tactiles interactifs dans plusieurs amphithéâtres, en vue de renforcer et de moderniser les méthodes d’enseignement et les pratiques pédagogiques, a-t-on souligné. Cette démarche a également été accompagnée par l’acquisition de nouveaux équipements et outils pédagogiques modernes, ainsi que par la réhabilitation de huit (8) amphithéâtres, d’une capacité d’ac-

cueil de 200 places pédagogiques chacun, dans le cadre des efforts visant à moderniser les conditions d’enseignement au sein de l’université. Dans le cadre du même programme, une opération de réhabilitation et de modernisation de la salle de soins destinée à la communauté universitaire a été réalisée au niveau du rectorat de l’UTMB, avec pour objectif de renforcer la prise en charge sanitaire des enseignants et des étudiants, a-t-on indiqué. Le programme de développement, de modernisation et d’amélioration des structures pédagogiques de l’UTMB a également été marqué par la réhabilitation et la rénovation complète d’un vaste espace de repos en plein air au sein de l’université, destiné à améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants et des étudiants, selon la même source.

EPSP DE LAGHOUAT

Ouverture d’un service de rééducation physique

L’établissement public de santé de proximité (EPSP) de Laghouat s’est renforcé par un nouveau service de rééducation physique dans le cadre des efforts visant à consolider les services de santé et rapprocher les services de soins et de rééducation physique des citoyens, a-t-on appris samedi auprès du directeur de l’établissement, M. Bachir Rouighi. M. Rouighi a expliqué que la création de ce service a été supervisée par la direction de la santé et de la population de la wilaya de Laghouat, en coordination avec l’EPSP, suite au constat de plusieurs insuffisances et besoins au niveau de l’établissement. L’ob-

jectif est de renforcer les capacités de prise en charge des malades nécessitant des soins de rééducation physique. Il a ajouté que cette opération s’inscrit au titre des efforts visant à développer et à améliorer la qualité des services de santé prodigués aux citoyens, principalement en rapprochant les services de rééducation physique des patients afin d’assurer une prise en charge sanitaire plus intégrée, dans le but d’atténuer les difficultés de déplacement vers d’autres établissements de santé, en vue d’une prise en charge spécialisée. Selon ce même responsable, le nouveau service

devrait entrer en exploitation dès l’arrivée du personnel médical et paramédical spécialisé afin de contribuer à garantir une prise en charge optimale des malades et consolider la qualité des soins offerts au sein de l’établissement. Le directeur de l’EPSP a souligné par ailleurs, que l’intégration de ce service au sein de l’établissement constitue une véritable valeur ajoutée qui ne manquera pas de répondre aux besoins des citoyens en matière de rééducation physique, saluant les efforts des différentes parties ayant contribué à la concrétisation de ce projet de santé.

LA MINISTRE DU TOURISME REÇOIT LE SG DU HCA

Les préparatifs de Yennayer s'accélèrent

La ministre a souligné que son secteur «est fin prêt à contribuer effectivement à la réussite de ce rendez-vous annuel majeur, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et qui vise à valoriser le patrimoine culturel, à ancrer les dimensions civilisationnelles de la nation algérienne, à renforcer l'identité nationale et l'unité du peuple algérien».

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a reçu le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, dans le cadre des préparatifs de la célébration officielle du Nouvel An amazigh «Yennayer 2977», prévue cette année à Tlemcen, a indiqué hier, un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue dimanche au siège du ministère, Mme Meddahi a salué les efforts que déploie le HCA ainsi que ses démarches pour «la promotion de la culture du pays, la valorisation du patrimoine et l'ancrage de l'unité nationale», précise-t-on de même source. Dans ce contexte, elle a souligné que «le secteur est fin prêt à contribuer effectivement à la réussite de ce rendez-vous annuel majeur, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et qui vise à valoriser le patrimoine culturel, à ancrer les dimensions civilisationnelles de la nation algérienne, à renforcer l'identité nationale et l'unité du peuple algérien». La ministre a précisé que le secteur du Tourisme s'attellera à «mobiliser les différents acteurs pour organiser des activités diverses à même de valoriser le patrimoine culturel et artistique du pays, avec la participation d'artisans représentant les différentes wilayas, en vue de présenter la diversité du patrimoine artisanal algérien». Pour sa part, le SG du HCA a passé en revue les grandes lignes tracées par le Haut-Commissariat pour l'organisation de cette célébration nationale, qui aura pour slogan «Yennayer...une mémoire qui unit et une patrie qui rassemble». Il a également évoqué les activités au programme, à l'instar de l'organisation d'un Colloque national académique, de spectacles populaires, d'espaces éducatifs et culturels, outre l'organisation du «Marché de Yennayer» pour valoriser le patrimoine artisanal national et mettre en avant l'art culinaire algérien dans toute sa diversité, ainsi que le rôle des start-up qui sont à même de promouvoir cette célébration nationale. M. Assad a, par ailleurs, fait savoir que les préparatifs de la 7e édition du Prix du président de la République de littérature et de langue amazighes étaient en cours.

bonne, et qui vise à valoriser le patrimoine culturel, à ancrer les dimensions civilisationnelles de la nation algérienne, à renforcer l'identité nationale et l'unité du peuple algérien». La ministre a précisé que le secteur du Tourisme s'attellera à «mobiliser les différents acteurs pour organiser des activités diverses à même de valoriser le patrimoine culturel et artistique du pays, avec la participation d'artisans représentant les différentes wilayas, en vue de présenter la diversité du patrimoine artisanal algérien». Pour sa part, le SG du HCA a passé en revue les grandes lignes tracées par le Haut-Commissariat pour l'organisation de cette célébration nationale, qui aura pour slogan «Yennayer...une mémoire qui unit et une patrie qui rassemble». Il a également évoqué les activités au programme, à l'instar de l'organisation d'un Colloque national académique, de spectacles populaires, d'espaces éducatifs et culturels, outre l'organisation du «Marché de Yennayer» pour valoriser le patrimoine artisanal national et mettre en avant l'art culinaire algérien dans toute sa diversité, ainsi que le rôle des start-up qui sont à même de promouvoir cette célébration nationale. M. Assad a, par ailleurs, fait savoir que les préparatifs de la 7e édition du Prix du président de la République de littérature et de langue amazighes étaient en cours.



laire, d'espaces éducatifs et culturels, outre l'organisation du «Marché de Yennayer» pour valoriser le patrimoine artisanal national et mettre en avant l'art culinaire algérien dans toute sa diversité, ainsi que le rôle des start-up qui sont à même de promouvoir cette célébration nationale. M. Assad a, par ailleurs, fait

savoir que les préparatifs de la 7e édition du Prix du président de la République de littérature et de langue amazighes étaient en cours.

EN PRÉVISION DE L'AUTOMNE

Les mesures préventives se poursuivent

La mise en œuvre de l'ensemble des mesures préventives et d'anticipation en prévision des intempéries attendues à la fin de l'été et au début de l'automne se poursuit à travers les wilayas du pays, indique samedi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, lors de sa dernière réunion de coordination avec les walis de la République, au cours de

laquelle il a insisté sur la nécessité d'adopter toutes les mesures préventives et d'anticipation et de rehausser le niveau de préparation en prévision des intempéries attendues à la fin de l'été et au début de l'automne, les wilayas poursuivent la mise en œuvre de plusieurs mesures sur le terrain, précise la même source.

Dans ce cadre, les réunions de coordination se poursuivent avec la participation des différents services et organismes concernés, afin de suivre le niveau de préparation, d'identifier les points noirs, d'ar-

rêter les plans d'intervention et de mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires, ajoute le communiqué. Dans ce sillage, «les opérations de curage des canalisations d'évacuation des eaux pluviales, des avaloirs, des réseaux d'assainissement, des oueds et des cours d'eaux se poursuivent, parallèlement à l'élimination des obstacles et au traitement des dysfonctionnements recensés, de manière à assurer la fluidité de l'évacuation des eaux et à limiter les risques d'inondations».

L'accent a également été mis sur «le ren-

forcement de la coordination entre les différents services et organismes, outre la garantie d'une intervention rapide et efficace face à toute urgence, notamment au niveau des régions exposées aux risques d'inondations».

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'approche anticipative et préventive prônée par le ministre, visant à «consolider la réactivité des collectivités locales, protéger les citoyens et leurs biens et atténuer l'impact des éventuelles intempéries», conclut le communiqué.

SÛRETÉ DE TLEMCCEN

Saisie de 15kg de kif en provenance du Maroc

Les services de la Sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi 15 kg de kif traité provenant du Maroc et procédé à l'arrestation de trois individus, a indiqué hier, un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Selon la même source, cette opération a été menée par les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya de Tlemcen, à la suite de patrouilles pédestres effectuées dans les zones frontalières ouest du pays. Ces patrouilles ont permis l'arrestation de deux individus et la découverte d'un colis contenant 900 grammes de kif traité. L'enquête menée avec les deux individus arrêtés a permis d'identifier un troisième suspect, qui activait au sein du même réseau criminel. Ce dernier a été interpellé et la perquisition de son domicile a permis de découvrir 14 kg et 100 grammes de kif traité, précise le communiqué. Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des trois individus, qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, ajoute la même source.

SECTEUR DE LA JEUNESSE

Un programme de formation au profit des associations

Le ministère de la Jeunesse lance un programme pour la formation et le renforcement des capacités des associations partenaires du secteur, à travers les différentes wilayas du pays dans le but de les accompagner, de développer leurs compétences et de leur permettre de jouer un rôle plus efficace au service des jeunes et de la société, indique, lundi, un communiqué du ministère. Le programme vient «en concrétisation du plan d'action du ministère au titre de l'année

2026, notamment dans son volet relatif à la promotion de la performance des associations partenaires et au renforcement de leurs capacités organisationnelles et de gestion». Le programme prévoit des «sessions de formation spécialisées, encadrées par des experts dans le domaine et axées sur cinq principaux thèmes, en l'occurrence la gouvernance et la gestion des associations, l'élaboration et la gestion des projets associatifs, l'administration et la gestion des

opérations de bénévolat, la numérisation et la communication associative, ainsi que le financement, la mobilisation des ressources et le développement de partenariats», souligne le communiqué.

A travers ce programme, le ministère aspire «à accompagner le mouvement associatif partenaire et à promouvoir ses capacités afin de renforcer sa contribution à l'application des programmes et initiatives destinés aux jeunes et à la promotion

de l'action associative et de bénévolat». Par ailleurs, le ministère a invité les associations partenaires souhaitant participer et bénéficier de ce programme «à se rapprocher des directions de la jeunesse à travers les différentes wilayas du pays pour s'inscrire et s'enquérir du programme des sessions de formation et des rendez-vous de leur organisation, ainsi que des modalités de participation», précise le communiqué.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION

12 morts et 233 blessés en 24 heures

Les services de la Protection civile ont enregistré, au cours des dernières 24 heures, 187 interventions liées à des accidents de la circulation, ayant fait 233 blessés et causé le décès de 12 personnes, selon le bilan communiqué hier, par la Direction générale de la Protection

civile (DGPC). Par ailleurs, 300 interventions ont été effectuées à la suite d'incidents de noyade. Les secours ont permis de sauver 197 personnes, tandis que deux décès sont à déplorer. Au total, les services de la Protection civile ont effectué 3.105 interventions durant ces der-

nières 24 heures, soit une intervention toutes les 27 secondes, témoignant de l'intense mobilisation des équipes de secours à travers le pays. S'agissant des incendies, la Protection civile a fait état dans n autre communiqué de sept incendies touchant la couverture végétale, les cul-

tures agricoles, les oasis de palmiers et les meules, «tous éteints, tandis qu'aucun foyer ne demeurait en cours au moment de l'établissement du bilan». Aussi, aucun incendie important n'a par ailleurs été signalé durant cette période, indique la même source.

ARMES CHIMIQUES

Al-Burhan réclame une enquête américaine

Le chef de l'armée soudanaise réclame des preuves concrètes, sur fond d'accusations persistantes concernant l'usage de substances toxiques.

Le chef de l'armée soudanaise et président du Conseil de souveraineté de transition, Abdel Fattah al-Burhan, a appelé les États-Unis à dépêcher une équipe au Soudan afin d'enquêter sur les accusations d'utilisation d'armes chimiques par les forces armées depuis le début de la guerre. Une demande qui intervient alors que Khartoum continue de rejeter catégoriquement les accusations formulées par Washington et relayées par plusieurs enquêtes médiatiques.

« Que les Américains viennent enquêter dans toute zone où ils affirment que l'armée a utilisé des armes chimiques », a déclaré Al-Burhan lors d'une rencontre avec des journalistes au quartier général de l'armée à Khartoum. Il a assuré que son gouvernement avait déjà invité Washington à mener une enquête sur le terrain, sans obtenir de réponse.

Le chef de l'armée a également affirmé que le Soudan ne possédait aucune usine destinée à produire des substances chimiques. Il a défendu, en revanche, le droit de son pays à détenir des produits chimiques destinés à des usages civils, conformément aux normes internationales.

Ces déclarations interviennent après la publication de plusieurs enquêtes faisant état d'un recours présumé à des substances toxiques durant le conflit. Une enquête d'Euronews, s'appuyant notamment sur des témoignages et des éléments recueillis par d'anciens responsables de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, a évoqué plusieurs incidents,



notamment autour de la raffinerie d'Al-Jili, au nord de Khartoum. Le Washington Post et le New York Times ont également fait état d'un programme secret présumé visant à développer des munitions contenant du chlore.

En avril 2025, les États-Unis avaient conclu que l'armée soudanaise avait utilisé des armes chimiques en 2024 et imposé des sanctions à Khartoum. Washington n'a cependant pas rendu publics les éléments détaillés étayant cette accusation. De son côté, le Soudan continue de la démentir.

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques n'a, à ce jour, rendu aucune conclusion technique indépendante permettant de confirmer ou d'infirmer ces allégations.

AL-BURHAN MAINTIENT SA LIGNE FACE AUX FSR

Sur le front politique et militaire, Al-Burhan a réaffirmé son attachement à la « Déclaration de principes de Djeddah » et exigé le retrait des Forces de soutien rapide (FSR) des zones civiles. Il a également exclu

tout rôle futur de ces forces dans la conduite de l'État, les accusant d'avoir commis de graves violations contre la population.

Le chef de l'armée a rejeté les initiatives internationales prévoyant une trêve humanitaire suivie d'un processus de retrait des FSR. Selon lui, ces propositions pourraient permettre à la force paramilitaire de retrouver une place dans le paysage politique soudanais. « Nous avons rejeté cette proposition », a-t-il affirmé.

Al-Burhan a par ailleurs accusé certains pays voisins de soutenir les FSR, notamment en mettant à leur disposition des aéroports ou des camps destinés à faciliter l'acheminement de matériel militaire. Il n'a toutefois pas identifié publiquement les États concernés.

Vers une transition civile après la guerre Évoquant l'avenir politique du pays, Al-Burhan a réaffirmé son soutien à une transition civile et démocratique. Il a toutefois exclu le retour au pouvoir de l'ancien Premier ministre Abdallah Hamdok ou des forces politiques qu'il représente.

Le chef de l'armée a annoncé que le dialogue intersoudanais envisagé devrait associer les forces politiques et civiles, mais exclure les factions armées. Il a également insisté sur l'intégration des mouvements armés dans les forces régulières.

« À la fin de la guerre, il n'y aura aucune milice au sein de l'État », a-t-il déclaré, alors que le conflit opposant l'armée aux FSR continue de peser lourdement sur l'avenir institutionnel et politique du Soudan.

R.I./Agences

WASHINGTON-TÉHÉRAN

Nouveaux signaux de tension

Les tensions entre l'Iran et les États-Unis restent vives, sur fond de surveillance américaine des activités iraniennes et de nouvelles frictions autour du détroit d'Ormuz. Téhéran a rejeté hier les informations faisant état d'activités sur le site de Pickaxe Mountain, tandis que Washington affirme suivre de près la situation.

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères a catégoriquement démenti les informations faisant état d'activités sur ce site, les qualifiant de « sans fondement ». Cette mise au point intervient après des déclara-

tions du président américain Donald Trump, selon lesquelles les États-Unis surveillent les activités qui s'y déroulent. Le président américain a parallèlement appelé les autorités iraniennes à faire preuve de prudence.

Dans le même temps, Donald Trump a minimisé les informations de presse selon lesquelles des entités chinoises auraient transmis à l'Iran des images satellitaires d'une base militaire américaine en Jordanie, avant et après une attaque iranienne qui avait fait trois morts parmi les militaires américains. La Chine a, de

son côté, rejeté ces informations, les qualifiant d'« accusations sans fondement ».

Sur le terrain diplomatique, le président américain a affirmé dimanche que l'Iran cherchait « très fortement » à parvenir à un accord avec Washington. Donald Trump a toutefois réaffirmé qu'il n'accepterait pas une entente qu'il considérerait comme « inappropriée », laissant ainsi planer l'incertitude sur les perspectives d'un éventuel compromis entre les deux pays.

Les tensions se sont également manifestées dans le Golfe. Les

Gardiens de la révolution iraniens ont annoncé avoir abattu un drone américain de type MQ-1 au-dessus du détroit d'Ormuz. Cette annonce intervient dans un contexte particulièrement sensible pour la navigation maritime dans cette voie stratégique.

Quelques heures auparavant, le ministre omanais des Affaires étrangères, Badr al-Busaidi, avait annoncé le report de la réunion régionale qui devait se tenir hier à Salalah, dans le sud du sultanat d'Oman. Cette rencontre devait notamment porter sur les arrangements relatifs au détroit d'Or-

muz.

Le report de cette réunion intervient alors que le détroit demeure au cœur des préoccupations régionales et internationales, compte tenu de son importance stratégique pour la navigation et les échanges énergétiques. Entre déclarations contradictoires, incidents militaires et efforts diplomatiques reportés, la situation reste marquée par une forte incertitude quant à l'évolution des relations entre Washington et Téhéran.

UKRAINE-RUSSIE

Les pourparlers pourraient reprendre en octobre

L'Ukraine s'attend à une reprise en octobre des négociations avec la Russie, sous médiation américaine, dans le cadre d'un format trilatéral réunissant Kiev, Moscou et Washington. Le chef du cabinet du président ukrainien Volodymyr Zelensky, Kyrylo Boudanov, a indiqué samedi que Kiev se préparait à cette échéance, sans toutefois préciser la date ni le lieu des prochaines discussions. « Nous nous préparons pour le mois d'octobre », a déclaré Boudanov aux journalistes, confirmant la volonté ukrainienne de relancer le processus diplomatique. Les

discussions devraient être menées par des délégations chargées de consulter leurs chefs d'État tout au long des négociations. De son côté, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a récemment fait état de l'espoir de Moscou de voir les États-Unis, la Russie et l'Ukraine reprendre le dialogue « dans un avenir proche ». Il a toutefois souligné les difficultés liées à l'évolution de la situation militaire, estimant que celle-ci se détériorait progressivement pour les forces ukrainiennes. Des négociateurs américains se sont rendus à Moscou et à Kiev au début de la

semaine dernière afin d'examiner les possibilités d'un règlement pacifique du conflit. Ces déplacements ont également permis d'évoquer la reprise du dialogue trilatéral, interrompu depuis plusieurs mois. Une rencontre directe entre les présidents américain, russe et ukrainien n'est pas envisagée dans l'immédiat. Selon les éléments communiqués, les négociations devraient d'abord se poursuivre au niveau des délégations, chaque équipe étant appelée à consulter régulièrement son chef d'État. Une rencontre au sommet ne devrait intervenir qu'au stade

final du processus. Les États-Unis avaient déjà joué le rôle de médiateur en février, lors de pourparlers directs entre la Russie et l'Ukraine organisés en Suisse. Kyrylo Boudanov faisait alors partie de la délégation ukrainienne. Sur le terrain, les lignes de front dans l'est de l'Ukraine sont restées largement figées ces derniers mois. Les forces russes et ukrainiennes poursuivent toutefois leurs attaques à l'aide de drones et de missiles, maintenant une forte pression militaire malgré les perspectives de reprise des discussions diplomatiques.

AÉROPORT DE MISRATA

Les vols suspendus après un accident

Un avion privé de type Cessna 650 est sorti de piste hier lors de son atterrissage à l'aéroport international de Misrata, en Libye, avant de prendre feu. L'appareil transportait trois membres d'équipage : un commandant de bord allemand et deux ressortissants turcs, le copilote et une hôtesse de l'air.

Selon les premières informations, une défaillance technique du moteur aurait contraint le pilote à effectuer un atterrissage d'urgence. Aucun décès ni blessé n'a été signalé. Le trafic aérien a été temporairement suspendu afin de permettre l'intervention des secours, l'évacuation de l'appareil et l'évaluation de l'état de la piste.

PREMIER LEAGUE

City remporte le derby mancunien

Les Citizens ont réalisé un véritable coup de force avant-hier à Old Trafford.

Manchester City a réalisé un véritable coup de force avant-hier à Old Trafford. Longtemps en infériorité numérique, les champions en titre ont tenu bon face aux assauts de Manchester United avant de décrocher une précieuse victoire (1-0), au terme d'un derby particulièrement intense. Après quatre journées, Arsenal et Manchester City comptent chacun 12 points. Les Gunners conservent toutefois la première place grâce à une meilleure différence de buts. Arsenal avait auparavant dominé Sunderland (2-0), avant que City ne réponde de la meilleure des manières dans le derby mancunien.

Le scénario semblait pourtant tourner en faveur de Manchester United lorsque Phil Foden a été expulsé dès la 23e minute. L'international anglais a été sanctionné après un geste d'humeur envers Bruno Fernandes, à la suite d'une faute du Portugais. Malgré cette infériorité numérique, les Citizens ont fait preuve d'une remarquable solidité. United a eu plusieurs occasions de prendre l'avantage, notamment par Marcus Rashford et Kobbie Mainoo, mais leurs tentatives ont été repoussées par le poteau.

Contre toute attente, c'est Manchester City qui a fini par trouver l'ouverture à l'heure de jeu. Erling Haaland, encore une fois décisif, a profité d'une situation confuse dans la surface pour inscrire le but de la victoire à la 60e minute. D'abord refusée pour une position de hors-jeu, l'action a finalement



été validée après intervention de la VAR. Le Norvégien a ensuite célébré son but avec son traditionnel flegme, assis sur la pelouse et tout sourire. « C'est une expérience un peu nouvelle pour moi que de gagner à dix, c'est incroyable », a déclaré Haaland après la rencontre, mettant en avant la « personnalité » affichée par son équipe. City aurait même pu doubler la mise quelques minutes plus tard, mais la frappe d'Enzo Fernandez, détournée par Senne Lammens, a terminé sur le poteau.

**DONNARUMMA
SAUVE LES CITIZENS**

Manchester United a poussé jusqu'au bout pour arracher l'égalisation. Mais dans le temps additionnel, Gianluigi Donnarumma a réalisé une parade exceptionnelle devant Bryan Mbeumo à la 90e+5, permettant à Manchester City de préserver son précieux avantage.

Sous la direction de Michael Carrick, Manchester United reste ainsi bloqué à la 13e place avec seulement quatre points.

**COVENTRY
DÉJÀ DANS LA TOURMENTE**

Dans l'autre rencontre marquante de la journée, Coventry City traverse déjà une situation particulièrement préoccupante. Promu cette saison, le club a concédé une quatrième défaite en autant de journées, cette fois à domicile face à Brighton (0-5). Les locaux avaient pourtant bien entamé la rencontre et auraient pu ouvrir le score, mais Bart Verbruggen s'est interposé à deux reprises devant Jack Rudoni (27e) puis Frank Onyeka (32e).

Brighton a finalement trouvé la faille à la 35e minute par l'intermédiaire de Charalampos Kostoulas, auteur d'un superbe enchaînement dans la surface. Le calvaire de Coventry s'est encore accentué après l'expulsion de Taiwo Awoniyi à la 53e minute, pour un coup de coude au visage d'un adversaire.

Avec zéro point, dix buts encaissés et aucun but marqué après quatre journées, Coventry occupe logiquement la dernière place du classement.

«Nous avons fait de bonnes choses, puis le match est devenu vraiment, vraiment difficile pour nous. Nous devons continuer à travailler», a reconnu Frank Lampard, désormais contraint de trouver rapidement les solutions pour redresser la situation de son équipe.

LIGA

LE BARÇA MAINTIENT LE CAP

Le FC Barcelone poursuit son sans-faute en Liga. Les Catalans ont signé avant-hier leur cinquième victoire en cinq journées en s'imposant à Levante (2-4). Malgré quelques frayeurs en fin de match, le Barça conserve la tête avec 15 points sur 15, trois longueurs devant le Real Madrid. Xavi Espot a rapidement ouvert le score (5e), avant que Lamine Yamal ne double la mise à la 19e minute. Le jeune ailier, encore décisif, compte désormais six buts et trois doublés en cinq journées. Levante a ensuite profité des erreurs défensives barcelonaises pour revenir dans la partie, mais



Karim Adeyemi a scellé le succès catalan dans le temps additionnel (90e+2). Le Barça confirme ainsi son excellent début de saison, même si ses fragilités défensives restent préoccupantes.

**VALENCE LIMOGÉ
CARLOS CORBERÁN**

Dernier de Liga après cinq journées, Valence CF a décidé de réagir après son début de saison catastrophique. Carlos Corberán, son staff et le directeur du football Ron Gourlay ont été limogés.

La défaite vendredi à Séville (1-0) aura été celle de trop. Avec un seul

point, quatre défaites, un but marqué et dix encaissés, Valence occupe la dernière place du championnat espagnol. Arrivé en décembre 2024, Corberán quitte donc ses fonctions. Pour assurer l'intérim, le club a promu Óscar Sánchez, entraîneur de l'équipe réserve.

La direction a également écarté Ron Gourlay et son équipe, afin d'ouvrir « une nouvelle phase » dans l'organisation sportive du club. Valence veut ainsi provoquer un électrochoc pour sortir de la crise. Óscar Sánchez aura désormais la lourde mission de redresser une équipe en grande difficulté.

SÉRIE A

Naples se relance

Naples a enfin renoué avec la victoire. Battu lors de ses trois dernières sorties, dont récemment par Arsenal en Ligue des champions, le club napolitain s'est imposé avant-hier à domicile face à Bologne (1-0), à l'occasion de la quatrième journée de Serie A.

Après un début de saison particulièrement compliqué, les hommes de Massimiliano Allegri ont décroché un succès précieux qui leur permet de remonter à la neuvième place du classement, avec quatre points de retard sur la Lazio, actuelle leader.

De son côté, Bologne traverse une période beaucoup plus délicate. Le club entraîné par Domenico Tedesco occupe désormais la 17e place, aux portes de la zone de relégation, et n'a toujours pas remporté le moindre match de championnat cette saison.

Avec seulement un point récolté depuis le début de l'exercice, les Bolonais devront rapidement réagir pour éviter de s'installer dans le bas du classement.

Naples, pour sa part, tentera de confirmer ce



regain de confiance dès la prochaine journée. Les partenaires de Lobotka se déplaceront sur la pelouse de la Fiorentina avec l'objectif d'enchaîner un deuxième succès consécutif et de poursuivre leur remontée au classement.

BUNDESLIGA

Le Bayern Munich évite le piège à Elversberg

Le Bayern Munich a dû s'employer pour venir à bout du promu Elversberg avant-hier, à l'occasion de la troisième journée de Bundesliga. Longtemps bousculés, les Bavarois ont finalement décroché une victoire précieuse (2-1) grâce à leur inévitable buteur Harry Kane. Sur la pelouse d'Elversberg, surprenant quatrième avant le coup d'envoi après deux victoires lors des deux premières journées, le Bayern a rapidement pris les commandes. Après une belle feinte de Kane, Lennart Karl a trouvé l'ouverture à la 26e minute et permis aux visiteurs de mener au score.

Cette victoire permet au Bayern Munich de porter son total à 7 points et de remonter provisoirement à la quatrième place du classement. Le champion d'Allemagne compte deux longueurs de retard sur le duo de tête composé de Fribourg et du Borussia Dortmund. Malgré cette défaite, Elversberg réalise pour l'instant un excellent début de saison. Le promu occupe la sixième place avec six points et confirme qu'il faudra compter sur lui dans ce championnat.

LIGUE 1

Lille s'installe en tête



Le LOSC a réalisé une excellente opération avant-hier en s'imposant tranquillement face à Troyes (2-0), lors de la quatrième journée de Ligue 1.

Supérieurs dans le jeu, les Lillois ont assuré l'essentiel grâce à Tiago Santos et Ethan Mbappé, et prennent ainsi les commandes du championnat. Avec ce succès, Lille compte désormais le même nombre de points que l'AS Monaco, mais profite d'une meilleure différence de buts pour s'installer seul en tête de la Ligue 1. Grâce à cette victoire, Lille confirme son excellent début de saison et s'empare de la première place de Ligue 1 devant l'AS Monaco, devancée à la différence de buts. Pour Troyes, en revanche, cette défaite constitue un nouveau coup d'arrêt. Les Lillois peuvent désormais préparer la suite de la saison avec le plein de confiance, avec un statut de leader à défendre dès la prochaine journée.

ULTIMATE CHAMPIONSHIP

Sedjati règne sur le 800 m

En pleine confiance, Djamel Sedjati a signé une nouvelle performance de référence. L'Algérien a remporté le 800 m en 1:41.91, devançant un plateau mondial relevé et signant une victoire qui confirme son retour au sommet.

Djamel Sedjati a frappé fort à Budapest. L'Algérien s'est offert l'or sur 800 m lors de la première édition de l'Ultimate Championship, en dominant une finale de très haut niveau en 1:41.91.

Dans une course réunissant plusieurs des meilleurs spécialistes mondiaux du double tour de piste, Sedjati a devancé le Canadien Marco Arop, deuxième en 1:42.28, et le Kenyan Emmanuel Wanyonyi, troisième en 1:42.44. L'Américain Brandon Miller a dû se contenter de la quatrième place en 1:42.54.

Quatrième de sa demi-finale samedi en 1:44.23, le demi-fondeur algérien a complètement changé de rythme en finale. Face à Arop, Wanyonyi et Miller, il a su parfaitement gérer son effort pour aller chercher une victoire de prestige et confirmer son retour au premier plan.



mier plan.

Médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Paris-2024 et vice-champion du monde à Tokyo-2025, Sedjati signe ainsi une nouvelle performance de référence. Il prend au passage

sa revanche sur Wanyonyi, champion olympique et du monde en titre.

UN PLATEAU CINQ ÉTOILES

L'Ultimate Championship,

disputé du 11 au 13 septembre à Budapest, a réuni l'élite de l'athlétisme mondial dans 28 épreuves, avec une dotation globale de 10 millions de dollars. Sedjati était le seul représentant algérien après le forfait de Slimane Moula, également engagé sur 800 m.

LES FÉLICITATIONS DE TEBBOUNE ET CHANEGRIHA

La performance de Sedjati a également suscité les félicitations des plus hautes autorités du pays. Le président Abdelmadjid Tebboune a salué « le lion de l'Algérie » et son sacre, estimant que l'athlète avait « honoré l'Algérie et ses athlètes ». De son côté, le général d'armée Saïd Chanegriha a mis en avant la « détermination », le « travail » et la « persévérance » ayant permis au champion algérien de monter sur la plus haute marche du podium.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE :

Fin de parcours pour la JS Saoura

La JS Saoura a été précocement éliminée de l'édition 2026 de la Ligue des champions africaine de football, après sa défaite (3-1) face au représentant guinéen, Horoya AC, en match «retour» du premier tour préliminaire de l'épreuve, disputé avant-hier à Conakry. Menés au score dès la 33e minute de jeu, les gars de Béchar avaient réussi à arracher l'égalisation à la 72e. Un résultat qui les aurait qualifiés au prochain tour. Mais c'était sans compter sur la détermination de l'équipe locale, ayant continué à pousser de toutes ses forces, jusqu'à reprendre l'avantage au score, à l'ultime seconde du temps réglementaire (2-1/90e). Etant donné que la JSS ne l'avait emporté que par un but à zéro au match «aller», disputé une semaine plus tôt à Oran, cette défaite à Conakry l'élimine définitivement de la compétition. La veille, le deuxième représentant algérien dans cette Ligue des champions, le Mouloudia d'Alger s'était brillamment qualifié au deuxième tour préliminaire, en atomisant les Nigériens de l'ASN Nigelec (5-0), en match disputé au stade de Douéra. Une semaine plus tôt, les Vert et Rouge avaient ramené un nul vierge de leur déplacement à Niamey. Au prochain tour, le MCA sera appelé à défier le club nigérian FC Rangers International, qui de son côté s'est qualifié aux dépens de la formation béninoise, FC Sobemap (1-1 / 5-4 aux TAB), alors que le match «aller» s'était également soldé par un nul (1-1).

PAYS-BAS

Hadj Moussa s'offre un doublé

Feyenoord a signé un large succès face au PEC Zwolle (7-0), avant-hier, en championnat. L'international algérien Anis Hadj Moussa s'est particulièrement illustré en inscrivant un doublé. L'ailier du club de Rotterdam a trouvé le chemin des filets aux 63e et 77e minutes, confirmant sa bonne forme du moment. Une prestation convaincante qui lui permet de gagner en confiance avant les prochaines échéances avec Feyenoord et la sélection algérienne.

ÉQUIPE NATIONALE

Khalis Merah, un premier pas vers les Verts

La FAF aurait enregistré une première avancée dans le dossier Khalis Merah. Selon Winwin, le jeune milieu de l'Olympique Lyonnais, international français chez les jeunes, aurait envoyé un signal favorable concernant son avenir international. Âgé de 19 ans, Merah a disputé 32 matches avec l'OL lors de la saison 2025-2026, inscrivant un but et délivrant deux passes décisives. Récemment freiné par une blessure à la cheville, il doit toutefois retrouver son meilleur niveau et davantage de temps de jeu. La FAF souhaiterait donc avancer avec prudence avant d'accélérer les discussions. Pour l'Algérie, le jeune Lyonnais constitue une piste intéressante pour renforcer le milieu des Verts à moyen terme.

LIGUE 1

Le CSC leader provisoire

Le CS Constantine a réalisé une excellente opération ce week-end en clôture de la deuxième journée de Ligue 1 Mobilis. Devant son public du stade Chahid-Hamlaoui, le club constantinois s'est largement imposé face à l'ASO Chlef (3-0), décrochant ainsi sa première victoire de la saison et prenant provisoirement les commandes du championnat.

Les Sanafir ont rapidement affiché leurs ambitions dans cette rencontre. Après plusieurs situations offensives, Chikhi a fini par débloquent la situation à la 31e minute, permettant aux locaux de rejoindre les vestiaires avec un avantage précieux. Au retour des vestiaires, le CSC a continué de pousser et a rapidement fait le break. Agbagno a doublé la mise à la 53e minute, mettant les Constantinois dans une position idéale. Les visiteurs n'ont pas réussi à réagir et ont finalement encaissé un troisième but en fin de ren-

contre, signé Chaâbane à la 84e minute. Avec ce succès, le CSC porte son total à quatre points et s'empare de la première place grâce à une meilleure différence de buts.

LE MB ROUISSAT STOPPE L'OLYMPIQUE AKBOU

Plus tôt dans la journée, le MB Rouissat a créé une petite surprise en dominant l'Olympique Akbou (2-0). Après son succès convaincant obtenu lors de la première journée sur la pelouse de la JS El Biar, l'OA a cette fois connu un premier coup d'arrêt.

Les locaux ont fait la différence en seconde période. El Orfi a ouvert le score à la 57e minute avant qu'Amokrane, dans le temps additionnel (90e+5), ne scelle définitivement le succès du club de Ouargla.

Grâce à cette victoire, le MB Rouissat décroche ses premiers points de la saison et se replace au



classement. Cette deuxième journée n'est toutefois pas encore complète. Les affiches JS Kabylie - MC Alger et JS Saoura - USM Khenchela ont été reportées en raison de la participation du MCA et de la JSS au premier tour préliminaire de la Ligue des champions africaine.

Avec quatre points au compteur, le CS Constantine profite donc de cette situation pour s'installer en tête du classement, à l'issue d'une journée marquée par plusieurs résultats importants dans la course aux premières places.

Rafik G.

KARATÉ DO

L'Algérie qualifiée aux Mondiaux

La sélection algérienne de karaté do a terminé à la 2e place des Championnats d'Afrique 2026, disputés à Alger, avec 41 médailles (8 or, 13 argent, 20 bronze), derrière

l'Égypte (50 médailles).

Cette performance permet aux Verts de décrocher leur qualification pour la Coupe du monde par équipes, prévue du 20 au 22

novembre à Hangzhou, en Chine. Le DTN Samir Slimani s'est dit « globalement satisfait », qualifiant le résultat de « signe encourageant » pour la discipline.

COUPE D'AFRIQUE DE TRIATHLON

Trois médailles pour l'Algérie

Les juniors algériens ont décroché trois médailles, dont une en or, à la Coupe d'Afrique 2026 disputée samedi à Monastir (Tunisie). Saleha Nardjes Berrached s'est imposée

chez les filles en 1:07.21, devant la Tunisienne Aya Dhifallah et sa compatriote Dalia Aidouni, médaillée de bronze. Chez les garçons, Mohamed Billel Dehbi a remporté l'argent en

56:57, derrière le Tunisien Mohamed Amine Khemaïs. Les épreuves, au format Sprint, comprenaient 750 m de natation, 20 km de vélo et 5 km de course à pied.

JEUX AFRICAINS UNIVERSITAIRES AU CAIRE

49 médailles pour l'Algérie

La sélection nationale universitaire a décroché 49 médailles, dont 19 en or, 14 en argent et 16 en bronze, lors de la 12e édition des Jeux africains universitaires, organisée au Caire. La natation a largement contribué à ce bilan avec 30 médailles, devant la lutte (8), le taekwondo (7) et le badminton (4). Le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Baddari, a salué les « brillants résultats » des athlètes algériens.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

- Horizontalement
- 1- Règles de cérémonies. 2- Temps indiqué - Aperçu. 3- Quart chaud - Léser. 4- Petite révolte - Monument. 5- Inflammation - Unie. 6- Sur le tapis - Brises. 7- Point culminant du monde - Champion. 8- Empereur romain - Souillé. 9- Avant le saut - Etendue d'eau. 10- Fait rêve - Drap de malade.
- Verticalement
- 1- Individus excentriques. 2- Dans une imprimerie. 3- Monnaie d'Europe - Rivière des Alpes. 4- A toi - Stéroïdes. 5- Enduites - Source d'administrateurs. 6- Osée - Versus - Caprice d'enfant. 7- Fleurs odorantes. 8- Filtre naturel - Esprit. 9- Notre mère à tous - Exposés. 10- Connu - Titre de noblesse.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Exceptionnelle Exeptionnelle Excepttionnelle Exceptionnele	Pivoter Pivauter Pivotter Pivautter
Stratégie Strategie Stratégie Stratégie	Coordination Cordination Coordiation Coordinassion

Les mots fléchés

ANGE BRUIT D'UN MOTEUR	TRÈS BON SAPAS FONDÉE	ASSUJETTIR IL SE FAIT PRIER	RÉVOLTE EN RUE	NATIONS UNIES PÉRIODE CHAUDE	AGACER
HURLANTS ATTRAPA	BOÎTE À LUNETTES SYMBOLE DU LITHIUM	CHOISIE PAR VOTE EMPESTA	PETITE MAISON	À MOITIÉ PILE	
12 MOIS IL EST PARFOIS VERNIS	...EST-TU LA ? RELATIVE À UN LIEU	RAYONS INVISIBLES MOT D'HÉ- SITATION	TABLE DE BOUCHER SANG	IL PARFUME LE GIGOT DÉGRADA- TION	
SCIENCE ÉCOURTÉE CREVASSEE	DÉTESTER ÉVITE HABILE- MENT	ENTRE JAUNE ET ROUGE EXISTES	COUTUMES CONSISTANT	MÉTAL PRÉCIEUX TEL L'AIR MARIN	BIEN EMBOÎTÉ
PAYS DES TÊTES BLONDES À NOUS	PARCOURU DES YEUX LIEU DE TRAVAIL	POLITICIEN FRANÇAIS ÉBAHIS	OS DE LA JAMBE DANS LE VENT	PARADIS SÉCURITÉ	
PLANTE ET ÉTOFFE GUIDANT	PARFUM DE PASTIS SYMBOLE DU NICKEL	LIQUIDE MÉTRO À PARIS	ENSEMBLE D'ACSENDANTS OEUVRE DE MAÇON	ET LE RESTE PARCE QUE	DEMI TATA DÉBIT DE BOISSONS
PROFESSION VENU AU MONDE	DO D'AVANT	METTRA EN TERRE À INTÉ- RIEUR DE	PÉRIODE DE MONTE	MÉTAL GRIS- BLANC	MOT DE LIAISON
GRAND NOMBRE ESPÈRE		REPOUSSÉ			

BIFFE-TOUT

EN 10 LETTRES :
Capitale de la Slovaque

ALBATROS	ENJOINDRE	PÉCUNIAIRE
ARRONDI	ENVIE	PESTIFÉRÉ
BISMUTH	EPHÉMÉRIDE	PINSON
BLOCUS	FATALISME	PROGRAMME
BONBON	FLORIN	RABAIS
BRINDILLE	FOIREUX	RARETÉ
BROCOLI	FRAISAGE	RICOCHE
CALCUL	FROTTOIR	SAHÉLIENNE
CARYOTYPE	GÂCHIS	SAHRAOUI
CHAIR	GUADELOUPE	SKATEBOARD
CHoyer	JOUFFLU	SPÉCIMEN
CONDUITE	LOUXOR	STÉRÉOTYPE
CONFISEUR	MINARET	SUBALTERNE
DALLAS	OISIVETÉ	TARTAN
DÉTOUR	PALOURDE	TORÉADOR
DISTRICT	PATIENT	TRÉSOR
DUBLIN	PATRONYME	USTENSILE
ECOSSAIS	POSTE	

P	E	C	U	N	I	A	I	R	E	E	P	Y	T	O	E	R	E	T	S
E	E	L	I	S	N	E	T	S	U	E	M	S	L	I	T	A	T	A	F
N	E	F	B	F	N	F	G	S	I	C	C	D	L	R	A	R	F	R	E
J	C	A	R	V	O	A	L	U	K	O	O	O	A	R	I	R	T	I	S
O	O	M	I	A	C	I	O	O	N	A	U	N	R	L	O	A	B	C	T
I	S	E	I	H	I	A	R	F	R	X	T	O	D	T	L	R	H	O	I
N	S	C	I	N	R	S	I	E	O	I	N	E	T	U	O	A	R	C	F
D	A	S	A	H	A	S	A	R	U	D	N	O	B	C	I	U	S	H	E
R	I	E	A	L	E	R	C	G	I	X	I	N	O	O	O	T	E	E	R
E	S	S	D	U	C	H	E	I	E	R	T	L	O	T	A	N	E	T	E
E	T	O	R	I	O	U	N	T	R	E	I	N	E	B	N	R	N	S	E
P	C	S	I	Y	R	I	L	O	U	H	D	D	E	E	N	E	D	O	M
Y	R	E	S	L	E	D	N	T	L	R	R	I	I	M	O	S	R	P	Y
T	R	R	A	B	I	A	M	U	O	O	F	L	U	I	T	U	B	T	N
O	T	E	U	B	E	V	M	E	S	S	E	F	C	O	C	A	A	A	O
Y	S	D	T	R	A	S	E	E	H	H	N	E	U	O	L	R	P	B	R
R	I	L	O	E	I	I	R	T	A	P	P	I	L	O	T	A	A	L	T
A	D	T	V	B	R	T	S	S	E	S	E	B	P	A	J	A	P	A	A
C	P	R	O	G	R	A	M	M	E	B	R	I	N	D	I	L	L	E	P
S	U	B	A	L	T	E	R	N	E	E	P	U	O	L	E	D	A	U	G

SOLUTIONS
DES JEUX PRÉCÉDENTS

- MOTS FLECHES
- HORIZONTALEMENT
- REZDECHAUSSEE - FEINTER - PAON - GIRO - SPRINT - NOTEES - LIS - MI - ILLEGITIME - TREILLIS - SAS - AIE - MES - SOS - OPTES - BETAIL - ANARS - CREANT - RA - DRUS - TAS - ANTITOUT - TELE - AIT - REER - SIC - UR - REEL - OC - ET - GRISE - PUIS - DUOS - SPASMES - EDEN - ARSENIC - ARA - ENNUI - TRI.
- VERTICALEMENT
- DEFINITION - NARGUER - ZERO - REPARTI - RODA - IDIOTIE - TRAIRISE - EN - ELIMES - ES - NE - ACTUELLES - DOREES - HE - SELS - CRUEL - PAN - PARS - GI - BRUTE - PARU - PLISSEES - ROUSSI - ESPRIT - OTA - CIME - SAISSANTES - SENT - NEON - MA - ITALIE - SIR - ENTRESOL - SECTE - CI.

- MOTS CROISES
- Horizontalement
- 1- DOYENNETE. 2- ETETE - LUTE. 3- TINAMOU - OS. 4- ET - MORDONS. 5- CELE - NEP. 6- ANGE - API. 7- IMITA - BRAS. 8- VIN - IULES. 9- EREINTE - SU. 10- SERRE - TRES.

- Verticalement
- 1- DETECTIVES. 2- OTITE - MIRE. 3- YEN - LAINER. 4- ETAMENT - IR. 5- NEMO - GAINÉ. 6- ORNE - UT. 7- ELUDE - BLET. 8- TU - OPERE. 9- ETON - PASSE. 10- ESSAIS - US.

4x4

Froissure - Scolopendre
Crânien - Défonçage

BIFFE-TOUT : CRAVATE



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

LA TENDANCE STRAVA DATING
CHEZ LA GÉNÉRATION Z

Les applications de rencontre classiques perdent du terrain face à une application de course à pied. Le réseau social sportif Strava, qui permet de partager ses itinéraires de running et ses performances physiques, est détourné par les jeunes internautes pour draguer. Des milliers de célibataires partagent des vidéos humoristiques ou des tutoriels sur TikTok pour expliquer comment repérer des profils intéressants à proximité grâce à leurs parcours de course réguliers, transformant l'effort physique en nouveau terrain de séduction numérique. Avec plus de 4 millions de vues, la communauté valide massivement cette alternative aux algorithmes de Tinder ou Bumble. Les commentaires soulignent qu'il est beaucoup plus sain, authentique et rassurant de rencontrer quelqu'un autour d'une passion commune pour le sport et le grand air plutôt que de scroller sur des profils superficiels.

9/10

L'OBSESSION
POUR LES BAGUES DE SANTÉ



Un petit bijou de technologie a envahi l'univers de l'esthétique lifestyle sur Instagram et Pinterest. La bague connectée Oura Ring, qui analyse discrètement le sommeil, le stress et la température corporelle, s'est imposée comme l'accessoire de mode indispensable des créateurs de contenu axés sur le bien-être. Plus discrète qu'une montre de sport imposante, elle est mise en scène dans des vidéos esthétiques quotidiennes, s'intégrant parfaitement au look clean girl ou minimaliste en vogue sur les réseaux. Avec plus de 2 millions de vues, les utilisateurs adorent l'alliance de la mode et de la santé. Bien que certains internautes critiquent dans les commentaires une obsession moderne pour le contrôle de ses moindres données biologiques, l'avis général salue un bel objet qui rend le suivi du bien-être élégant et accessible.

8/10

LA PARODIE «MARTY SUPREME»

Une maison de production cinématographique a cassé les codes de la promotion traditionnelle sur TikTok. Pour lancer la communication autour de son prochain projet de film, le studio culte A24 a publié une vidéo parodique mettant en scène une fausse réunion de remue-ménages de l'équipe marketing via l'application Zoom. Les employés y proposent des idées de memes absurdes, des trends ridicules et des concepts volontairement ratés pour promouvoir le film, se moquant ouvertement de l'industrie du buzz forcé. C'est un triomphe d'autodérision acclamé par le web. Avec plus de 400k vues, les internautes ont applaudi l'intelligence de cette campagne, soulignant dans les commentaires que se moquer des codes publicitaires actuels est le meilleur moyen d'obtenir le respect et l'attention d'un public fatigué des annonces classiques.

7/10

L'INVASION DES VIDÉOS DE «SABLAGE
DE VOITURES DE COLLECTION»



Le nettoyage automobile à la neige carbonique s'est imposé comme le nouveau genre roi de l'ASMR mécanique. Des chaînes spécialisées sur YouTube font sensation en filmant en très haute définition la restauration de dessous de châssis de voitures anciennes encrassées par des décennies de rouille et de graisse. Le bruit de la projection à haute pression combiné à la transformation visuelle immédiate, redonnant au métal son aspect d'usine en quelques secondes, hypnotise les spectateurs. Avec plus de 300k vues, les utilisateurs décrivent ces vidéos comme de formidables outils de relaxation. Le consensus général dans les commentaires indique que regarder la disparition instantanée de la saleté procure un profond sentiment d'apaisement et de satisfaction, idéal pour décompresser après une longue journée.

6/10

LA PRÉDICTION ÉLECTORALE
DE L'HIPPOPOTAME MOO DENG



L'animal star d'internet Moo Deng a prouvé son statut d'icône pop en s'invitant de manière hilarante dans la politique internationale. Avant les résultats de l'élection présidentielle américaine, les gardiens du zoo de Khao Kheow en Thaïlande ont installé deux corbeilles de fruits gravées aux noms de Donald Trump et Kamala Harris dans l'enclos du bébé hippopotame. Face aux caméras et aux téléphones des visiteurs, Moo Deng s'est dirigée sans hésiter vers la corbeille de Trump pour dévorer ses fruits, prédisant sa victoire. Avec plus de 120k vues, la vidéo a déclenché un raz-de-marée de memes et de réactions amusées sur X (Twitter) et Reddit. Les internautes ont célébré l'absurdité de voir un petit animal de l'autre bout du monde devenir l'oracle officiel de l'événement politique le plus médiatisé de la planète.

5/10

LE GRAND RETOUR DE LA
TENDANCE DES «FLIERS IRL»

Une vague d'activations hyper-locales redéfinit la manière dont les communautés du web se rencontrent dans le monde réel. À New York, des créateurs de contenu ont lancé un mouvement consistant à placarder de petites affiches en papier («flyers») très simples sur les lampadaires, invitant de parfaits inconnus à venir se réunir pacifiquement sur un banc pour fumer une cigarette ou discuter d'un livre. Les vidéos immortalisant ces moments de déconnexion numérique partagés avec des passants font le buzz. Avec plus de 100k vues, l'accueil est extrêmement positif et teinté d'une douce mélancolie. Les internautes saluent un retour aux connexions humaines basiques, les commentaires soulignant que le public ressent un besoin profond de fuir les écrans pour recréer du lien social authentique et spontané de proximité.

4/10

LE MÊME CULTE DU «SQUELETTE
EN FEU SUR UNE MOTO»

Une image en animation 3D d'un kitsch absolu est devenue le même de référence pour illustrer la fausse rébellion. Le visuel met en scène un squelette en blouson de cuir, enflammé, roulant fièrement sur une moto customisée avec une esthétique de jeu vidéo du début des années 2000. Les internautes y associent des musiques de hard rock saturées pour accompagner, au second degré, des déclarations de rébellion totalement ridicules ou des décisions minuscules (comme écrire : «Quand je refuse les cookies d'un site web»). Avec plus de 80k vues, ce format est adoré pour son autodérision immédiate. La communauté ne se lasse pas d'utiliser ce squelette pour exagérer de petits actes de flemme ou d'audace du quotidien, célébrant l'un des formats de comique de situation les plus efficaces des réseaux.

3/10

L'ESSOR DE LA TENDANCE
«SMALL TREAT ECONOMY»



Les jeunes adultes transforment les petites dépenses gourmandes en thérapie psychologique face à l'inflation. Baptisée la «Small Treat Economy» (l'économie du petit plaisir), cette tendance virale pousse les internautes à filmer l'achat d'un petit réconfort quotidien — comme un latte glacé à la pistache, un cookie artisanal ou un accessoire miniature — pour célébrer le fait d'avoir simplement survécu à leur journée de travail ou d'études. Avec plus de 50k vues, la tendance reçoit une immense adhésion populaire. Les commentaires regorgent de messages de solidarité, les internautes s'accordant à dire que, face à l'impossibilité d'acheter un logement ou de faire de grands projets financiers, s'offrir un petit plaisir éphémère est indispensable pour préserver sa santé mentale au quotidien.

2/10

LE «BLIND MAKEUP CHALLENGE»

Un jeu de confiance et de beauté amuse les communautés beauté d'Instagram. Le concept impose à une influenceuse de maquiller son amie ou son partenaire tout en ayant les yeux complètement bandés. Sans aucun miroir et guidée uniquement par le toucher et les cris de panique de son modèle, la créatrice doit appliquer du fond de teint, du rouge à lèvres et de l'eyeliner, menant à un résultat final souvent catastrophique dévoilé en fin de vidéo. Avec plus de 20k vues, les spectateurs adorent la complicité et l'autodérision totale qui se dégage de ces capsules. Les espaces de commentaires regorgent de fous rires, le public salue un format léger qui brise les tutoriels maquillage parfaits habituels au profit d'un pur moment de divertissement amical.

1/10

LE «CHRISTIAN BALE QUI HOCHÉ
LA TÊTE AVEC ARROGANCE»

Une scène d'interview du film American Psycho s'est imposée comme le même officiel de la validation hautaine. On y voit le personnage de Patrick Bateman afficher un demi-sourire satisfait et un hochement de tête plein de condescendance et de fierté. Les internautes utilisent ce même visuel pour illustrer le moment exact où ils réussissent une action mineure, prouvent qu'ils avaient raison lors d'un débat en ligne ou accomplissent une corvée domestique avec brio. Avec plus de 9k vues, le public adore l'expressivité gringante de ce format. Les commentaires l'associent massivement à de petites victoires de la vie d'adulte (comme réparer un meuble soi-même ou terminer sa déclaration d'impôts en avance), tournant la fierté ordinaire en comédie virale.

DZAIR DIGITAL SERVICES

SEPT CLICS POUR SIMPLIFIER LA VIE DES JEUNES

Fini, progressivement, les déplacements et les démarches administratives répétitives.

Le secteur de la jeunesse franchit une nouvelle étape dans sa transformation numérique. Sept nouveaux services viennent d'être intégrés au portail national Dzair Digital Services afin de simplifier l'accès aux prestations destinées aux jeunes, aux associations et aux structures du secteur. Fini, progressivement, les déplacements et les démarches administratives répétitives. Avec ces nouvelles intégrations, le numérique s'installe davantage dans le quotidien des jeunes et dans la gestion des activités relevant du secteur de la jeunesse. Cette nouvelle étape s'inscrit dans la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, formulées lors de la réunion du Conseil des ministres du 12 juillet 2026, notamment celles relatives à l'élargissement des services accessibles via le portail national et au renforcement de l'interconnexion numérique entre les secteurs. Déployés par le Haut-Commissariat à la numérisation en coordination avec le ministère de la Jeunesse, les nouveaux services couvrent



plusieurs domaines : établissements de jeunesse, associations, colonies de vacances, festivals, formation, leadership et mobilité. Le service Inkhirati permettra aux

jeunes de consulter les programmes et activités proposés par les établissements de jeunesse, de s'y inscrire et de localiser les structures grâce à une cartogra-

phie numérique. Pour les associations, «Charaka» doit simplifier l'inscription, la participation aux appels à financement des projets associatifs ainsi que la coordination et le suivi des programmes.

COLONIES ET FESTIVALS À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Avec Mikhayami, les centres de vacances et de loisirs disposent à leur tour d'un outil numérique destiné notamment à faciliter l'inscription des jeunes aux différents programmes et le suivi des bénéficiaires. Le service Mahradjani est consacré aux festivals et manifestations de jeunesse. Il permettra aux jeunes de s'inscrire aux événements, tout en facilitant leur programmation, leur suivi et leur évaluation. Le service Takwin concerne le recrutement et la formation dans les établissements et instituts du secteur. Les candidats pourront notamment s'inscrire en ligne aux concours de recrutement et suivre les opérations de formation.

LE PROGRAMME DZ YOUNG LEADERS, À TRAVERS LE SERVICE «Les jeunes leaders», vise à identi-

fier, sélectionner et accompagner les jeunes porteurs d'initiatives et disposant de capacités de leadership. Enfin, «Harakia» est dédié à la mobilité des jeunes. Il doit faciliter l'accès aux différents programmes de mobilité et favoriser les échanges et l'ouverture sur de nouvelles expériences.

VERS UNE NOUVELLE RELATION AVEC L'ADMINISTRATION

Au-delà du lancement de ces sept services, la démarche traduit une volonté de moderniser la relation entre l'administration et les jeunes, en rendant les prestations plus accessibles, rapides et transparentes. Elle doit également permettre aux responsables du secteur de disposer de meilleurs outils de suivi des activités et des bénéficiaires. Le Haut-Commissariat à la numérisation et le ministère de la Jeunesse prévoient, par ailleurs, de poursuivre l'intégration de nouveaux services sur Dzair Digital Services, confirmant l'accélération de la transformation numérique du secteur.

R. N.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
Coup d'accélérateur dans la capitale

Le gouvernement met les bouchées doubles sur plusieurs projets routiers structurants à Alger. Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, accompagné du wali d'Alger, Abdennour Rabhi, a effectué, hier, une visite de terrain sur plusieurs chantiers, avec une consigne centrale : accélérer les travaux et livrer les infrastructures dans les délais. L'enjeu dépasse le simple achèvement de projets. Il s'agit surtout de renforcer les liaisons entre les principaux axes de la capitale et d'améliorer la fluidité d'un trafic soumis à une pression croissante.

LE RÉSEAU CÔTIER MONTE EN PUISSANCE
Au cœur de cette feuille de route, figure la nouvelle route côtière reliant l'embouchure de l'oued El Harrach à Tamenfoust, sur 14,5 km, en passant par Bordj El Kiffan. Le projet s'inscrit dans le programme d'aménagement et de valorisation du front de mer, intégré au Plan bleu consacré au développement et à la modernisation d'Alger. Plusieurs sections sont déjà à un stade avan-



cé. Le tronçon reliant le port El Nozha à la zone de la Garde républicaine, long de 2,3 km, est achevé. Un autre tronçon, entre la plage Doum à Bordj El Bahri et la plage Siguon à El Marsa, avance également : deux de ses trois lots sont proches de l'achèvement, tandis que les préparatifs du troisième sont en cours. Le ministre a également inspecté le tronçon reliant l'oued El Harrach au

port El Nozha, sur un kilomètre, ainsi que plusieurs infrastructures destinées à assurer la continuité de ce nouvel axe côtier.

LES OUVRAGES D'ART EN PREMIÈRE LIGNE

L'autre volet majeur concerne les ouvrages d'art. Au niveau de Djamaâ El Djazaïr, les travaux d'un viaduc de 200 m enjambant l'oued El Harrach ont été inspectés. Réalisé par Sapta et Cosider Travaux publics, l'ouvrage doit renforcer les liaisons routières dans cette zone stratégique. À Dely Ibrahim, un pont a été mis en service dans le cadre du projet reliant le complexe olympique 5-Juillet à Khraïssia et à la deuxième rocade d'Alger, via El Achour, Draria et Baba Hassen. Entre Baba Hassen et Draria, les travaux de

deux autres ponts, totalisant 1 260 mètres de longueur et culminant à 24 mètres de hauteur, font également l'objet d'un suivi.

UNE COURSE CONTRE LA MONTRE

Le ministre a appelé les entreprises à renforcer leurs moyens et à augmenter la cadence, particulièrement sur le dernier tronçon de la liaison 5-Juillet-Khraïssia et les ouvrages d'art qui l'accompagnent. L'objectif affiché est de transformer ces chantiers en gains concrets pour les usagers : davantage de fluidité, de meilleures connexions entre les différents axes et, à terme, une réduction de la pression sur les principaux points noirs de la circulation algéroise. La priorité est désormais à la livraison. Les instructions données sur le terrain visent à éviter tout retard susceptible de repousser la mise en service d'infrastructures conçues précisément pour absorber une partie de la pression qui pèse sur le réseau routier de la capitale.

Besoin d'une voiture fiable à un prix abordable ?

MLV Location de Voiture vous propose des véhicules adaptés à vos besoins, avec des tarifs compétitifs et des offres spéciales réservées aux entreprises.

Location de véhicules avec ou sans chauffeur

Service de chauffeur disponible pour vos déplacements professionnels, personnels, transferts et autres besoins.

MLV LOCATION
DE VOITURE
DRARIA ALGER



Que ce soit pour vos déplacements personnels, professionnels ou pour vos besoins d'entreprise, profitez d'un service de location simple, pratique et accessible.

Adresse : Draria, Alger

Téléphone / WhatsApp / Viber : 0792 68 08 24
Email : mohamedchakibmehalla47@gmail.com
MLV Location de Voiture — Votre mobilité, notre priorité !
Des prix abordables • Des offres avantageuses •
Des offres spéciales entreprises • Avec ou sans chauffeur.